

A classical oil painting of a young woman with dark, curly hair adorned with a floral headband. She has a serene expression and is wearing a white, off-the-shoulder dress with a large, draped pinkish-red bodice. The background is dark and indistinct.

ENORA PERONNEAU  
SAINT-JALMES

Crimes sexuels  
et société à la fin  
de l'Ancien Régime

**DOSSIER DE PRESSE**

PERRIN

## SOMMAIRE

### Presse

**Les grandes affaires criminelles les essentiels**, octobre 2021

**Lire**, Virginie Girod, novembre 2021

**Les Grands Enigmes de l'Histoire Hors-Série**, 2021

**Libération**, Yannick Ripa, 02 décembre 2021

**Le Monde des Livres**, Florent Georgesco, 03 décembre 2021

**La Provence**, 05 décembre 2021

**Femitude**, décembre 2021 – février 2022

**L'Yonne républicaine**, Véronique Selles, 05 février 2022

**L'Histoire**, mars 2022

**Commentaire**, printemps 2022

**L'Yonne républicaine**, 02 avril 2022

### Télévision

**Histoire TV**, *Historiquement Show*, Jean-Christophe Buisson, 02 octobre 2021

### Internet

**Histoire.fr**, 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Tfl.fr**, 07 octobre 2021

**Causette.fr**, Alison Terrien, 16 octobre 2021

**Storiavoce.com**, Mari-Gwenn Carichon, 14 novembre 2021

**Lemonde.fr**, Florent Georgesco, 1<sup>er</sup> décembre 2021

**Libération.fr**, Yannick Ripa, 02 décembre 2021

**Livres hebdo**, 11 décembre 2021

**Le Monde.fr**, Raphaëlle Leyris, 11 décembre 2021

**Linflux.com**, 21 décembre 2021

**Linflux.com**, 27 décembre 2021

**Midilibre.fr**, 03 août 2022

Presse écrite



## Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime

Ce sont une trentaine d'affaires juridiques à caractère sexuel sur lesquelles s'appuie Enora Peronneau Saint-Jalmes pour traiter d'un sujet souvent méconnu et en proie aux préjugés : la question du viol et les procès liés sous l'Ancien Régime. Archiviste et diplômée d'Histoire, l'auteure s'intéresse aux contours du système judiciaire complexe à cette époque, avant de s'immerger dans plusieurs cas de procès, qui éclairent sur les idées et les nombreux aspects de la vie quotidienne, souvent tabous. Enfin, il est question du destin des victimes et accusés au sortir des procès, qui relève d'une démarche totalement inédite dans le cadre de ce sujet. Un ouvrage édifiant et novateur, une enquête qui vise à dépoussiérer les préjugés sur les violences sexuelles au cours des Lumières.

**Enora Peronneau Saint-Jalmes, Perrin, 500 pages, octobre 2021, 27€**



## NI PUTE NI JURISTE

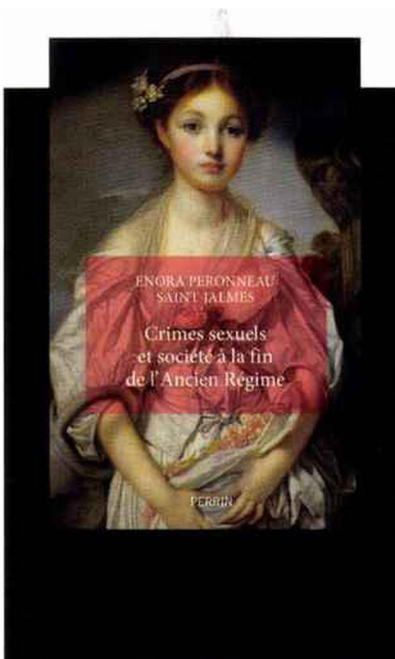
**J**eune diplômée de la prestigieuse École nationale des chartes, Enora Peronneau Saint-Jalmes s'est penchée sur un sujet novateur peu exploré par les chercheurs : les crimes sexuels. Leur nature dérangeante a toujours mis mal à l'aise les victimes, les autorités, les juristes et, in fine, les historiens. Il faut attendre l'essor des *gender studies* et des coups d'éclat dans les prétoires, comme ceux de Gisèle Halimi, pour que les violences sexuelles deviennent un sujet d'études. La paléographe se situe donc à la charnière de deux disciplines voisines : l'histoire du droit et l'histoire du genre. La première difficulté

de l'autrice a été de définir les crimes sexuels pendant l'Ancien Régime. Contrairement aux idées reçues, la justice et la population s'intéressaient à ce type d'affaires. La communauté réclamait des punitions exemplaires pour les coupables. S'il y a cependant peu de cas dans les archives, c'est parce que les enquêtes étaient alors très difficiles à mener. Les coupables étaient quant à eux loin d'être des marquis de Sade ou des « grands méchants loups ». Les violeurs, dans l'Ancien Régime, étaient des hommes normaux : des soldats, des vagabonds, des curés, des notables, des paysans... Les victimes n'étaient pas

toutes de petites choses fragiles non plus. Enora Peronneau Saint-Jalmes offre une vision tout en nuances de son sujet et, ce faisant, ouvre une réflexion sur notre propre gestion des crimes sexuels. **V.G.**



★★★★★  
**CRIMES SEXUELS  
ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE  
L'ANCIEN RÉGIME**  
ENORA PERONNEAU  
SAINT-JALMES  
500 P., PERRIN, 25 €



## Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime

Évoquer la question du viol au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers une trentaine d'affaires à caractère sexuel (viols, séductions suivies de grossesses, harcèlement, sodomie), relève d'un pari osé. Pour y parvenir et se familiariser avec le déroulement des procédures criminelles, le présent ouvrage commence par redessiner les contours d'un système judiciaire complexe. Les procès étudiés croisent et interrogent ensuite des aspects plus ou moins tabous de la vie quotidienne à la fin de l'époque moderne : sexualité, violence, condition féminine, relations sociales, lien familial, règlement des conflits ou même la notion de genre. L'attention se porte enfin sur le destin des victimes et des accusés à la sortie du tribunal, entreprise jamais réalisée dans le cadre d'une recherche consacrée au viol. Le choix d'un angle monographique, qui vise un territoire allant de Sens à Auxerre, au cœur de l'actuel département de l'Yonne, contribue à une lecture moins désincarnée des affaires sexuelles à l'échelle du royaume au cours des dernières heures de l'Ancien Régime. Les sources variées a priori arides – archives criminelles et notariales anciennes, arrêts du parlement de Paris, registres paroissiaux et état civil – portent en filigrane un thème sensible qui véhicule de nombreuses idées reçues. Cette enquête, inédite et puissante, fait parler l'Histoire et dépoussière les préjugés qui pèsent sur les violences sexuelles au siècle des Lumières.

Enora Peronneau Saint-Jalmes, Perrin, octobre 2021





# Au Moyen Age, des enfants violés, oubliés de l'histoire

**Didier Lett a consulté des registres de justice à Bologne, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Etude à la dimension genrée qui rejoint un essai d'Enora Peronneau Saint-Jalmes sur la fin de l'Ancien Régime.**

**V**oilà deux ouvrages qui répondent, brillamment, à l'une des ambitions majeures de l'histoire : fournir à notre présent des clés pour le comprendre, y compris dans l'évolution de ses mœurs. Constatant l'évidente confusion linguistique des slogans de la Manif pour tous, assimilant, entre autres, homophilie et pédophilie, Didier Lett a décidé de chercher les racines de cette posture injustifiée, jusque dans le Bologne médiéval. Des années durant, comme l'exige une recherche historique de cette qualité, il a analysé les registres de justice pénale. 91 hommes, entre 1343 et 1474, sont poursuivis pour avoir abusé de 130 enfants, filles et garçons à parts égales. Ce chiffre qui comptabilise très souvent des pratiques sodomites ne renseigne que sur la partie émergée de cet effroyable iceberg :

aujourd'hui comme hier, porter plainte ne va pas de soi, en raison de la jeunesse des victimes qui les prive des mots pour dire l'acte, voire leur souffrance, de la complexité à cerner le crime et la relation entre l'adulte et le mineur ; déjà se glisse là la notion si floue de consentement. La condamnation par la chrétienté de ces viols – parce qu'ils bafouent les normes – éclabousse toute la communauté et les familles. Le recours à des modes de dédommagement fait disparaître bien des enfants maltraités. A travers des études de cas, le médiéviste ne se contente pas de nous mener au plus près du fonctionnement judiciaire et de saisir la signification des peines infligées, axées davantage sur la punition que la réparation ; il nous conduit, avec une émotion contenue, qui évite pathos

et voyeurisme, à entendre les petites victimes, à redonner vie à ces « oubliés de l'histoire ». Issu d'une thèse, l'ouvrage d'Enora Peronneau Saint-Jalmes prend, lui, pour champ d'investigation des affaires à caractère sexuel, portées en justice royale ou seigneuriale entre 1695 et 1780 dans les environs d'Auxerre et de Sens. Interpellée par le mouvement #MeToo, l'historienne est particulièrement attentive, comme son confrère, à la dimension genrée de son sujet. Elle est confrontée, elle aussi, à la difficulté des juges à qualifier les faits. La grande qualité de ces études est de délaissier l'apprêt judiciaire et ses méandres pour rendre parole et vie aux enfants, sans négliger d'établir une sociologie des accusés.

**YANNICK RIPA**

**DIDIER LETT**  
**VIOLS D'ENFANTS AU MOYEN AGE. CRIMES ET PÉDOCRIMINALITÉ À BOLOGNE XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLE** PUF, 384 pp., 27 € (ebook : 20,99 €).

**ENORA PERONNEAU SAINT-JALMES** **CRIMES SEXUELS ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME** Perrin, 368 pp., 25 € (ebook : 16,99 €).





# Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les affaires de viol, «une quête intense de vérité»

L'historienne Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié les « crimes sexuels à la fin de l'Ancien Régime ». Son livre éclaire un pan important de l'histoire des femmes

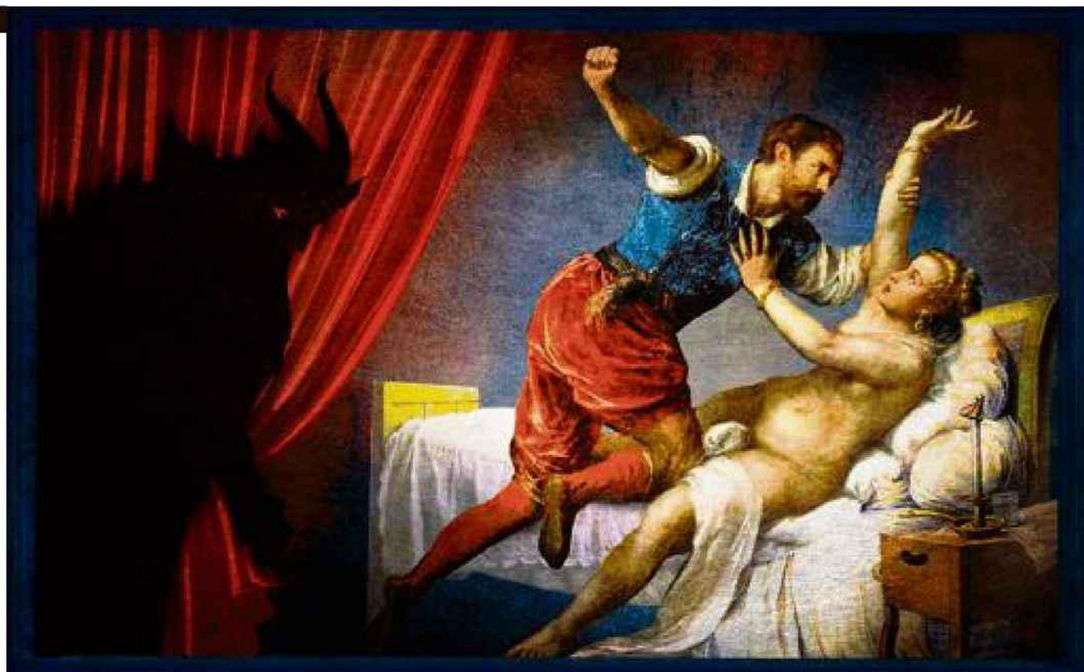
## ENTRETIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR  
FLORENT GEORGESCO

**D**ans *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, Enora Peronneau Saint-Jalmes analyse trente et une affaires de violences sexuelles jugées autour d'Auxerre et Sens entre 1695 et 1780. Ce panorama unique d'une réalité méconnue, adapté d'une thèse soutenue en 2020, a valu à la jeune historienne – elle a 26 ans – de recevoir la première bourse Victor-Baubet, créée par les éditions Perrin en partenariat avec l'Ecole nationale des chartes, dont elle est issue.

**Les violences sexuelles demeurent un sujet peu traité par les historiens, à de rares exceptions près, comme l'« Histoire du viol », de Georges Vigarello (Seuil, 1998). Comment l'expliquez-vous ?**

Il est vrai qu'avant Vigarello, il n'y avait presque rien. Et, depuis, il n'y a pas eu grand-chose non plus, sauf sur des points particuliers, ou au détour d'études dont ce n'était pas l'objet principal. Le sujet a, bien sûr, un aspect répulsif. Mais, surtout, la grande rareté des sources est démotivante. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve que 1 % à 2 % d'affaires de ce type parmi les dossiers judiciaires. C'est ce qu'on appelle le « chiffre noir » des crimes sexuels, qui peut notamment s'expliquer par le fait qu'une partie des violences



ALE/ALE





Famille du média : PQN

(Quotidiens nationaux)

Périodicité : Hebdomadaire

Audience : 2416000

Sujet du média : Culture/Arts

littérature et culture générale



Edition : 03 décembre 2021

Journalistes : FLORENT

GEORGESCO

Nombre de mots : 1164

Valeur Média : 79575€

n'étaient pas déclarées. Mais il est tout de même possible de trouver des éléments. Nous sommes d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous intéresser au sujet.

**De quelle manière y êtes-vous venue ?**

Ayant lu le livre de Vigarello, je savais qu'il y avait quelque chose à faire. Or, j'ai aussi un intérêt personnel pour ce qui se passe dans la société autour des violences sexuelles. Les causes féministes me tiennent particulièrement

à cœur. Et j'ai toujours aimé les histoires de procès. Je crois que j'ai eu envie de mener ma propre enquête, pour éclairer un pan important de l'histoire des femmes.

J'avais d'ailleurs une vision préconçue de ce que j'allais trouver – globalement, une forme de « culture du viol ». Mais j'ai fini par comprendre qu'il fallait mettre mes hypothèses de côté. J'allais bien voir. Je tirerais mes conclusions ensuite. Et je dois dire que j'ai été surprise par ce que j'ai trouvé. Cela a balayé beaucoup de mes préjugés.

**Belle Epoque, passions tristes**

La Belle Epoque, coïncée entre la débâcle de 1870 et le déclenchement de la première guerre mondiale, fut le théâtre d'un autre conflit, certes moins sanglant : la « guerre des sexes » qui déchira la société française, selon François Bafoil. Le sociologue en dessine un panorama dans son nouvel essai, *La Femme hallucinée. Construction de la faute sexuelle dans la société française entre 1870 et 1914* (Hermann, 226 p., 24 €), en se concentrant sur un personnage fantasmatique qui devient alors central : la prostituée. Porteuse du « mal caché », du « virus » dont la société doit à toute force se protéger – quand, à travers la littérature, elle ne le contemple pas avec une délectation coupable –, cette figure relèverait d'une « hallucination » : « ligo-tée dans les discours portés sur elle sans qu'elle puisse énoncer le sien », elle serait l'objet manquant de la réalité sociale, comme un pur jeu de reflets dans lequel apparaîtraient l'angoisse et la haine suscitées par les femmes. Une forme de ventriloquie de la domination masculine, dont François Bafoil, dans une analyse serrée, parfois ardue, éclaire les ressorts et les effets, de la violence punitive envers les femmes à la brutalité homophobe, issue des mêmes passions tristes. Fl. Go.

**L'un d'eux était que l'Ancien Régime entretenait, au minimum, une indifférence à l'égard des violences sexuelles...**

C'était pour moi, au début, l'hypothèse la plus probable pour expliquer la pauvreté des archives. Et puis, j'ai mesuré l'investissement de la justice. Il y a une quête intense de la vérité, pour laquelle beaucoup d'argent est dépensé. Je ne m'y attendais pas du tout. Le viol, en réalité, est considéré comme un crime odieux, qui doit être châtié sévèrement.

**D'un autre côté, le poids des stéréotypes est grand. En particulier, les récits de viol suivent systématiquement un scénario préétabli...**

La situation traditionnelle, c'est un homme qui surprend une femme ou une fille dans une activité innocente, chez elle, au travail, ou en sortant de l'école s'il s'agit d'une enfant (dix des victimes, dans mes dossiers, sont des petites filles). Une femme, par exemple, n'est pas censée être dehors, le soir, en train de faire la fête. L'homme, lui, doit être dans le corps-à-corps. Elle dit non, elle se débat, mais il la prend de force et la laisse ensuite dans un état de désolation.

C'est une scène figée, avec des caractères prédéfinis, qu'on retrouve dans les fables ou les pièces de théâtre. Ce scénario est également important au cours de la procédure judiciaire. S'il y a une variation, la parole de la victime pourra être remise en cause. Pour autant, la justice n'est pas paralysée par ces schémas. On

pourrait s'attendre à ce que, dès qu'on a un doute sur la probité de la femme, l'enquête se close rapidement, mais elle est souvent menée à son terme et on a des condamnations effectives.

**Il ressort de votre travail un tableau contrasté. Vous montrez une société profondément patriarcale, où la misogynie est puissante. En même temps, il y a des possibilités de résister...**

La misogynie est, en effet, incontestable. Une femme habillée de manière provocante a du mal à être reconnue comme victime, de même qu'une femme adultère. Au demeurant, il y a des éléments d'une culture du viol dans les représentations sociales, dans la littérature par exemple. Sans même parler de Sade, le schéma, à la Choderlos de Laclos, de l'homme qui dévergonde une fille, y compris de force, est régnant.

Mais est-ce que cela correspond à la réalité? Ce que j'ai pu observer, en tout cas, c'est que tout cela entre en contradiction avec la manière dont les enquêtes sont menées. Par exemple, l'imaginaire du droit de cuissage est toujours présent et, de fait, à l'époque, il y a des abus de maîtres sur des servantes. Seulement, ce n'est pas toléré. Ces cas se retrouvent devant la justice comme les autres, et suscitent le même opprobre social.

Au-delà, les femmes, dans mes sources, montrent une grande force de caractère. Elles sont capables de se présenter en tant que parties civiles sans être accompagnées par un homme, de payer le procès, de prendre des initiatives, d'écrire des suppliques. Elles ne sont pas du tout passives, au contraire. Ce sont des femmes qui ne se laissent pas faire. ■





Famille du média : **PQN**  
(Quotidiens nationaux)  
Périodicité : **Hebdomadaire**  
Audience : **2416000**  
Sujet du média : **Culture/Arts**  
**littérature et culture générale**



Edition : **03 décembre 2021**  
**P.2**  
Journalistes : **FL.GO.**  
Nombre de mots : **330**  
Valeur Média : **26525€**

## Le viol, un fait social total

« *CE CRIME NE PEUT ÊTRE TOLÉRÉ, PARDONNÉ NI OUBLIÉ* », écrit Jeanne Roussel dans la supplique qu'elle adresse à la justice en 1731. La jeune femme vient d'être attaquée par un groupe de soldats sur le chemin qui relie Auxerre à Dijon. L'un d'eux au moins l'a violée, que les juges identifient bientôt comme un certain François Bardot. Il est condamné à mort. On ignore si la plaignante a obtenu qu'il soit pendu devant sa porte, pour répondre « *aux reproches que les mauvais esprits pourraient lui faire sur le malheur qui lui est arrivé* », comme elle le demandait aussi. Mais le crime, en effet, n'a pas été pardonné, et la vie de Jeanne Roussel peut reprendre. Elle se marie quelques années plus tard. On lui connaît un enfant – une fille.

En choisissant d'étudier un nombre réduit de dossiers criminels, sur un territoire restreint, Enora Peronneau Saint-Jalmes fait preuve d'une belle maîtrise des ressources d'incarnation qu'offrent les archi-

ves. Comment se faire une idée précise de la manière dont les violences sexuelles étaient vécues sous l'Ancien Régime ? La méthode suivie, toute de vision rapprochée, permet à l'historienne de multiplier les angles, entre histoire sociale, culturelle, judiciaire, de la sexualité, du genre ou, bien sûr, des femmes. « *La vague créée par le crime déferle sur une communauté tout entière* », écrit-elle. La force de son livre tient à cette manière d'ériger les violences sexuelles en un fait social total, bien plus riche et nuancé que l'idée qu'on a l'habitude d'en avoir pour l'époque traitée. Analyse minutieuse, d'une rigueur et d'une prudence interprétatives rarement mises en défaut, ce défri-chage d'une voie historiographique peu fréquentée a aussi, par là, valeur de manifeste pour la complexité et l'imprévisibilité de l'histoire. ■ **FL. GO.**

**CRIMES SEXUELS ET SOCIÉTÉ  
À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME,  
d'Enora Peronneau Saint-Jalmes,  
Perrin, 362 p., 25 €, numérique 17€.**





# FOCUS

## ET AUSSI...

La riche et souvent triste actualité nous fait réfléchir à qui nous sommes, et aux problèmes que nous pose la société. Des chercheurs, historiens, sociologues, étudient divers pans de cette société des hommes et livrent leurs réflexions et leurs découvertes.

### ► "CRIMES SEXUELS ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME"

Archiviste, historienne et paléographe, Enora Pennoreau Saint-Jalmes livre ici sa thèse sous la forme d'un livre, aux éditions



Perrin. On y découvre, sans grande surprise hélas, que la question du viol était déjà grandement d'actualité au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur étudie une trentaine d'affaires, les procès et les poursuites, nous plongeant dans la vie quotidienne d'une société débarrassée ici de ses préjugés. Le voyage est assez rude mais la remise en perspective des crimes notifiés rend la lecture particulièrement instructive.

→ Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime", par Enora Peronneau Saint-Jalmes, aux éditions Perrin, 368 pages, 25 euros.



Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Lifestyle**



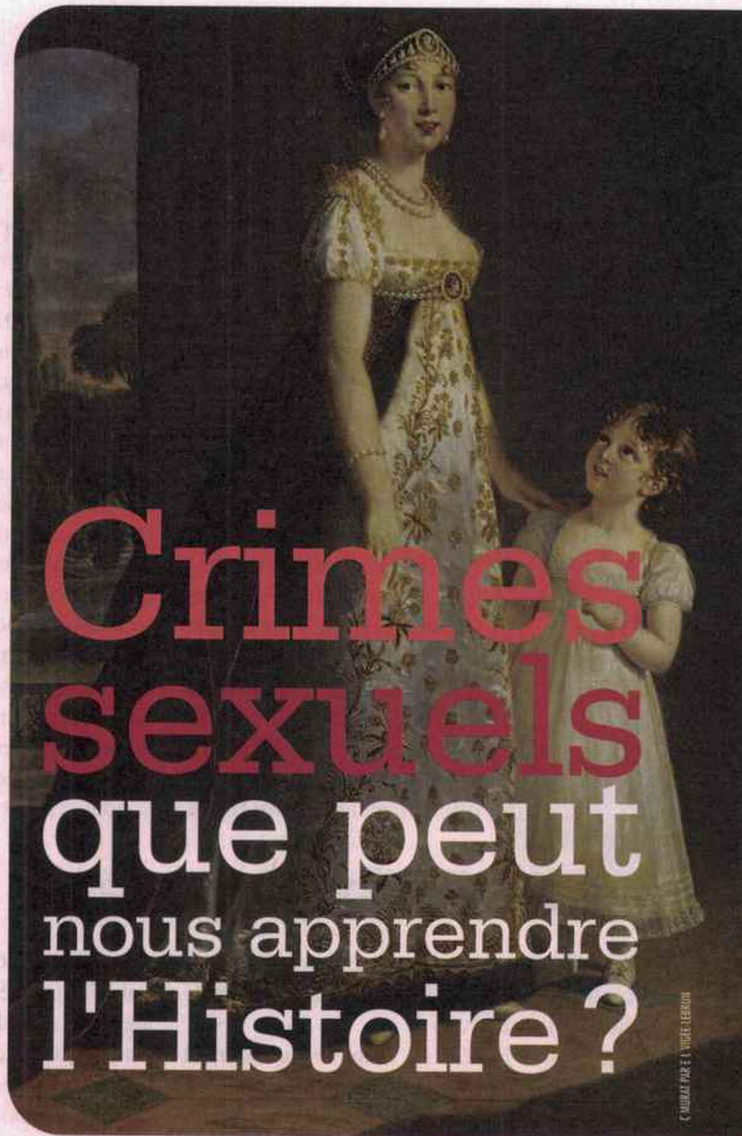
Edition : **Decembre 2021 - fevrier 2022**

Journalistes : -

Nombre de mots : **2119**

Épanouissante attitude

**Enora Peronneau Saint-Jalmes<sup>1</sup>** est une jeune archiviste diplômée de l'École des chartes qui a fait sa thèse sur les crimes sexuels dans l'Ancien Régime. La jeune autrice se confie sur ses motivations et nous raconte de quelle façon ces crimes étaient perçus, poursuivis et jugés. Avec **Alain Bauer<sup>2</sup>**, professeur de criminologie, elle propose des pistes pour qu'il y ait moins de crimes sexuels.



## L'histoire du viol et des crimes sexuels en général est finalement assez peu étudiée

**Fémitude :** Comment vous est venue l'idée d'étudier les crimes sexuels dans l'Ancien Régime ?

**Enora Peronneau Saint-Jalmes :** C'est un sujet que j'avais en tête avant même d'inté-

grer mon école d'archiviste (l'École nationale des chartes) car il regroupe plusieurs domaines qui m'intéressent : l'histoire des femmes, l'histoire du genre, un sujet exploré depuis plusieurs décennies mais qui mérite encore beaucoup d'ap-



Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Lifestyle**



Edition : **Decembre 2021 - fevrier 2022**

Journalistes : -

Nombre de mots : **2119**



COURTOISE PAR LE VIEUX FERRON

**“ Il existe quelques textes promulgués par les autorités royales dans le domaine militaire pour punir sévèrement les viols pendant les campagnes mais cela reste assez restreint et il n’y a pas de classification spécifique des crimes sexuels.”**

Enora Peronneau Saint-Jalmes



profondissement ainsi qu'un grand pan d'histoires judiciaires et criminelles. L'histoire du viol et des crimes sexuels en général est finalement assez peu étudiée. En effet, la recherche s'est d'abord intéressée à l'histoire contemporaine non pas parce que la période antérieure était moins intéressante mais pour répondre à l'actualité et parce que les sources étaient a priori plus nombreuses et faciles d'accès pour les temps les plus proches de nous. Il n'existe donc que peu de matière concernant les périodes précédentes et j'avais envie de combler un vide dans ce domaine.

**Fémitude :** Quel est le premier crime sexuel que vous avez découvert et qui vous a marquée ?

**Enora Peronneau Saint-Jalmes :** C'est celui avec lequel je commence mon livre. Il concerne une jeune femme de 21 ou 22 ans qui a été agressée sur un chemin entre Auxerre et Dijon par sept ou huit soldats et qui est la seule à avoir pris l'initiative de rédiger un mémoire pour éclairer les responsables de son enquête. En dépit de son extraction populaire, elle a tenu à le signer elle-même après l'avoir fait écrire par





Épanouissante attitude

Dans la mesure où il y a très peu de crimes recensés, on peut penser que nombre de femmes ne déposaient pas plainte.

ELISABETH DE FRANCE PAR E.L. WARELLEBON

un professionnel. Ce mémoire d'environ dix pages est très touchant à lire. Bien que très largement personnel, il montre un véritable effort de reconstruction destiné à faciliter son utilisation par le juge.

**Fémitude :** Quels sont les autres crimes qui vous ont marquée ?

**Enora Peronneau Saint-Jalmes :** Au début, je pensais ne travailler que sur le viol, mais au fil de mes recherches j'ai rapidement réalisé qu'il existe peu de sources. J'ai donc eu envie d'explorer d'autres types de crimes comme les déclarations de grossesse au cours desquelles les femmes racontent comment elles sont tombées enceintes ce qui est une autre façon d'aborder



**Crimes sexuels que peut nous apprendre l'Histoire ?**

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**  
Périodicité : **Trimestrielle**  
Audience : **N.C.**  
Sujet du média : **Lifestyle**



Edition : **Decembre 2021 - fevrier 2022**  
Journalistes : -  
Nombre de mots : **2119**

les crimes sexuels. Bien sûr, on peut imaginer que la femme ait arrangé les faits à son avantage. Pour éviter cet écueil, j'ai sélectionné des cas où les témoins penchaient en faveur de la femme, attestant qu'elle n'avait rien demandé à l'homme responsable de son état qui ne lui avait jamais promis le mariage et que les circonstances de la relation sexuelle à l'origine de la grossesse étaient assez violentes. J'ai aussi travaillé sur ce qu'on appelait à l'époque l'inceste spirituel, c'est-à-dire les viols commis par des curés (les abuseurs) qui avaient établi une relation de confiance et une certaine proximité avec l'abusée (la paroissienne). Les juges de l'époque n'avaient pas un vocabulaire aussi précis qu'aujourd'hui. Ils utilisaient souvent des périphrases pour qualifier les crimes. Je me suis également penchée sur un cas de sodomie, terme utilisé pour qualifier une agression potentiellement sexuelle sur un homme. Il s'agit là vraiment d'un fragment d'affaire qui ne met en scène que deux témoins masculins. Le coupable serait un homme assez important de la ville qui aurait abusé d'un domestique loué à la journée pour des tâches diverses. On n'en sait pas plus. Une partie du dossier a-t-elle été perdue ? L'enquête s'est-elle arrêtée là parce qu'on manquait de preuves ? Impossible de trancher. Je me suis aussi intéressée à une affaire dans laquelle la personne poursuivie par la justice n'est pas un homme mais une femme. Elle n'est pas supposée avoir agressé quelqu'un sexuellement. C'est elle qui aurait été agressée et pour échapper aux attaques, elle a tenté de se suicider. Or, à l'époque, le suicide était considéré comme un crime extrêmement grave. La justice cherchait donc à savoir si la femme n'avait pas inventé les accusations portées contre son employeur qui était l'agresseur présumé, afin de se disculper du crime de suicide.

**Fémitude** : Qu'est-ce qui vous a interpellée dans les lois et les procédés en vigueur à cette époque ?

**Enora Peronneau Saint-Jalmes** : J'ai réalisé assez rapidement qu'il n'y avait pas de légis-

lation spécifique pour les crimes de viol. Quelques juristes et criminalistes de l'époque expliquent qu'en l'absence de lois, on se reporte davantage aux commentaires des criminalistes/juristes, à la jurisprudence et à l'arbitraire des juges. Il existe quelques textes promulgués par les autorités royales dans le domaine militaire pour punir sévèrement les viols pendant les campagnes mais cela reste assez restreint et il n'y a pas de classification spécifique des crimes sexuels. Dans l'Ancien Régime, on parlait surtout de crimes de luxure. C'est une expression qu'empruntaient des criminalistes, qui malgré tout faisaient la distinction entre les rapports sexuels qui déviaient seulement de la norme et ceux qui résultaient d'une véritable agression violente sans consentement de la victime. Je signalerai par ailleurs que le terme ou le statut de victime n'existait pas sous l'Ancien Régime dans le contexte judiciaire, le rapport au corps étant assez différent du nôtre. Je n'ai pas eu l'impression que les juristes de l'époque fassent une distinction entre le viol et le rapt de violence qui suppose que le violeur kidnappe sa victime pour l'abuser. Ils utilisent indifféremment les deux termes. D'autre part, il existe aussi le rapt de séduction que l'Église cherche à réguler. Il concerne des personnes désireuses de se marier sans l'autorisation parentale, soit parce qu'elles sont mineures, soit parce que l'une d'entre elles se marie en dessous de sa condition sociale. Je ne les ai pas vraiment étudiés, mais je trouve intéressante la distinction établie entre ces deux types de rapt. Sur un autre plan, je pensais à tort que j'allais trouver dans les archives une société et surtout un système judiciaire très méprisants vis-à-vis des femmes agressées, et qui négligeaient ces affaires. Je me trompais. En tout cas on ne trouve pas de traces d'une banalisation des crimes sexuels dans les documents d'archives que j'ai étudiés. Dans la mesure où il y a très peu de crimes recensés, on peut penser que nombre de femmes ne déposaient pas plainte. Mais en cas de dépôt de plainte auprès des autorités judiciaires, ces dernières prenaient le temps de mener ce qu'on appelait une information qui



Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Lifestyle**



Edition : **Decembre 2021 - fevrier 2022**

Journalistes : -

Nombre de mots : **2119**

correspond à nos enquêtes préliminaires. On appelait quelques témoins, on réinterrogeait parfois la personne qui avait déposé plainte, on ne classait pas l'affaire tout de suite, même si après quelques démarches il n'était pas donné suite. Sur la trentaine d'affaires que j'ai étudiées, la moitié environ n'a pas abouti. Sans que l'on sache exactement pourquoi, du jour au lendemain, la dernière pièce du dossier n'est pas une sentence. Que s'est-il passé ? Parmi les différentes pistes possibles, on peut supposer que les protagonistes se sont arrangés entre eux par l'intermédiaire d'un notaire avec un accord financier ce qui pouvait arrêter les poursuites. Ce n'était pas forcément le cas puisque, en théorie, le ministère public était tenu de continuer l'enquête même en cas de désistement d'une éventuelle partie civile. Il y avait aussi la possibilité que l'accusé ait réussi à s'enfuir même s'il était déclaré contumace, une procédure très réglementée dans l'Ancien Régime. Si l'accusé n'était pas présent au jugement, il était assigné à quinzaine et avait donc quinze jours pour se présenter. S'il ne se présentait pas dans ces délais, il était assigné à huitaine à cri public, c'est-à-dire qu'un huissier, accompagné pour l'occasion de tambour et trompette, venait annoncer qu'il était recherché par la justice et devait se présenter. S'il ne l'avait pas fait au bout de huit jours, ses biens étaient mis sous séquestre et dès qu'il réapparaissait (s'il se rendait ou était arrêté) l'affaire

reprenait automatiquement. J'ai étudié un procès interrompu pendant trois ou quatre mois pour cette raison, jusqu'au jour où quelqu'un a aperçu l'accusé au marché du village et prévenu les autorités ce qui a donné lieu à des procès-verbaux de cinq pages très imagés. Quand l'accusé est contumace, soit l'affaire se tasse, soit on considère que les preuves sont suffisamment importantes, et l'accusé est reconnu coupable par contumace. S'il est condamné à la pendaison, on prendra une effigie, un mannequin qui lui ressemble ou bien un tableau pour symboliser la culpabilité et sa punition. Si l'accusé est retrouvé, on peut lui faire subir la sentence à laquelle il a été condamné.

Dernier point, on imagine souvent le XVIII<sup>e</sup> siècle nappé d'un voile un peu sulfureux à partir des films et de la littérature. Je pense aux *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos où le violeur est un grand seigneur qui va abuser d'une jeune fille innocente comme d'autres de son rang le feraient d'une paysanne ou d'une bergère, une image qu'on retrouve souvent et qui est loin de correspondre à la réalité. Les personnes mises en accusation pour des crimes de viol ou crimes sexuels sont des soldats, des curés, des artisans, des ouvriers, des paysans, des patrons voire des nobles. Quant aux victimes, ce ne sont pas que des oies blanches. Des veuves de trente, quarante ou cinquante ans portent elles aussi plainte pour viol devant la justice.

## Éduquer pour prévenir

**Fémitude** : Comment mieux protéger les femmes des crimes sexuels, qu'est-ce que l'Histoire peut nous apprendre ?

**Enora Peronneau Saint-Jalmes** : Je pense qu'il faudrait mieux gérer le dépôt des plaintes et la réception des femmes par la gendarmerie ou la police. Parfois, les femmes sont confrontées à un refus voire à une remise

en question des faits. J'ignore comment cela se passait exactement au XVIII<sup>e</sup> siècle car si l'on dispose de la déclaration de plainte, il n'y a aucun détail sur son contexte, mais ce qui me paraît le plus important c'est l'accueil et l'écoute bienveillante des victimes. Je trouve inadmissible que des personnes qui font l'effort de se déplacer soient parfois rejetées par les autorités.





**Crimes sexuels que peut nous apprendre l'Histoire ?**

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Lifestyle**



Edition : **Decembre 2021 - fevrier 2022**

Journalistes : -

Nombre de mots : **2119**

Il faut une mobilisation de la société pour protéger et défendre les femmes, les enfants et aussi, il ne faut pas l'oublier, une petite minorité d'hommes agressés, souvent par d'autres hommes, mais pas seulement.

**Alain Bauer : L'Histoire n'apprend pas ou peu comment mieux protéger les femmes. Elle apprend ce que les femmes (et les enfants) ont subi comme une violence ordinaire (appelée "droit de cuissage" même si cette formule reste à préciser) et comment l'évolution assez lente en Occident leur a permis de passer du statut de "chose" à celui de "personne", et donc de pouvoir a minima devenir aussi des victimes et pas seulement des proies. Si l'on vengeait les femmes du viol ou de l'enlèvement, on vengeait "sa" femme pas "la" femme. Ce n'est que récemment, malgré une tentative courageuse d'Olympe de Gouges en 1791, que les femmes ont acquis l'égalité (en 1946).**

**Enora Peronneau Saint-Jalmes : Vaste question à laquelle je ne saurais vraiment répondre. Ce que je peux dire, c'est que l'idée avancée par le ministre de l'Intérieur d'un code couleur pour les femmes agressées reviendrait à les stigmatiser aux yeux de tous. À mon avis, il serait plus souhaitable d'améliorer la formation des personnes qui recueillent les plaintes.**

**Alain Bauer : Comme toujours en matière criminologique, il faut éduquer pour prévenir, sanctionner pour dissuader, punir pour marquer la réprobation sociale et l'espoir d'une rédemption par la réduction de la récidive. Il faut donc une mobilisation de la société pour protéger et défendre les femmes, les enfants et aussi, il ne faut pas l'oublier, une petite minorité d'hommes agressés, souvent par d'autres hommes, mais pas seulement.**

**Nelly Fouks**

1/ Autrice de *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, Éditions Perrin, 500 pages, 25 euros.  
2/ Coauteur avec Christophe Soulez de *La Criminologie pour les Nuls*, Éditions First, 540 pages, 22,95 euros.

**Fémitude : Qu'est-ce qu'il serait important de mettre en place en France et dans nos sociétés pour mieux protéger les femmes de ces crimes ?**





## Enora Peronneau Saint-Jalmes invitée ce dimanche de la Société archéologique de Sens

### Le crime sexuel au XVIIIe siècle disséqué

Dans le cadre de sa thèse, Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié trente et une affaires de crimes sexuels traitées entre 1695 et 1780 (viols, séductions suivies de grossesses, harcèlement, sodomie) par les justices seigneuriales et royales des environs d'Auxerre et de Sens à partir des archives judiciaires de l'Yonne (archives criminelles et notariales anciennes, arrêts du Parlement de Paris, registres paroissiaux et état civil).

Son travail, récompensé par une bourse de 3.000 €, a été publié en octobre dernier sous le titre *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, aux éditions Perrin. Ce dimanche, à 15 heures, la jeune archiviste paléographe, formée à l'École nationale des chartes, est l'invitée de la Société archéologique de Sens.

« L'ouvrage d'Enora Peronneau Saint-Jalmes est très intéressant ; il déconstruit un bon nombre d'idées reçues en s'appuyant sur un gros travail de chartiste et dépasse largement l'histoire locale, souligne Patrice Tripé, le président de la structure. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le viol fait l'objet d'une véritable prise en compte ; il est considéré comme un crime grave. Ce n'est pas du tout l'idée qu'on en a. »

Pour autant, pas si simple de s'y retrouver dans les archives et indispensable pour Enora Peronneau Saint-Jalmes de « dessiner les contours d'un système judiciaire complexe » et de qualifier le crime sexuel en justice.

Si les plaintes ne manquent pas, peu souvent elles concernent des viols à proprement parler, on lui préfère le terme de « rapt de violence ». Hormis peut-être les viols réitérés sur Marie-Elisabeth Moreau, âgée de 7 à 8 ans, par un dénommé Claude Sevestre, âgé d'une cinquantaine d'années, dans la cathédrale Saint-Étienne de Sens en 1774 qui s'avèrent « la profanation la plus horrible d'un lieu saint », rendant indispensable d'« en poursuivre la punition et la vengeance proportionnellement à la sainteté du lieu ». « La violence est au centre des rapports humains, souligne la jeune chercheuse. Elle apparaît comme une composante si habituelle de l'existence qu'elle est admise comme telle par le corps social à condition de ne pas dépasser les limites. »

Profils des victimes (pour une majorité, des femmes), profil des accusés (pour l'essentiel, des hommes de 25 ans et moins) : « sur les trente et une affaires examinées, seules trois sentences de mort sont prononcées et une seule exécutée, complète Patrice Tripé. Mais les auteurs de violences sexuelles sont tous punis ; ils n'échappent pas au bannissement ou aux galères. Quant aux victimes, elles ne sont pas stigmatisées. Leur parole est entendue. Et c'est là un autre enseignement que l'on retient du travail d'Enora Peronneau Saint-Jalmes. »

Pratique. Enora Peronneau Saint-Jalmes interviendra dimanche, à 15 heures, sur le thème « D'une monographie à l'histoire du viol : enquête sur les crimes sexuels dans l'Yonne au XVIII<sup>e</sup> siècle » salle du Cerep (rue Rigault). Pass vaccinal et port du masque obligatoires.

Véronique Sellès [veronique.selles@centrefrance.com](mailto:veronique.selles@centrefrance.com)



Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Mensuelle**

Audience : **1190000**

Sujet du média : **Culture/Arts littérature et culture générale**



Edition : **Mars 2022 P.99-99**

Journalistes : -

Nombre de mots : **242**

**XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**

**Procès pour viol**

**Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime** **Enora Peronneau**  
**Saint-Jalmes Perrin**, 2021, 500 p., 25 €.



Dans la lignée des travaux amorcés par Georges Vigarello sur l'histoire du viol, cette étude aborde la question des crimes sexuels à la fin de l'Ancien Ré-

mariées ou veuves, dont la respectabilité est menacée. Avec humilité et originalité, l'historienne dévoile même au lecteur ses méthodes d'enquête pour retrouver la trace de justiciables dont elle ne peut parfois que constater la disparition des archives.

gime. Dans le cadre d'un master puis d'une thèse de l'École des chartes, Enora Peronneau Saint-Jalmes dépouille consciencieusement les procédures criminelles des archives départementales de l'Yonne afin d'en tirer 31 affaires traitées entre 1695 et 1780 par les justices royale et seigneuriales des environs d'Auxerre et de Sens. Au-delà de la reconstitution de la mécanique judiciaire, l'auteure propose une histoire sociale des crimes sexuels en replaçant le viol au cœur du fonctionnement de la communauté locale, dont la solidité est mise à l'épreuve. Elle détaille les trajectoires individuelles des accusés et des victimes, y compris à l'issue du procès. Soldats, vagabonds, curés, artisans, notables locaux : les accusés ne correspondent pas nécessairement à l'image du seigneur libertin oisif forgée par la littérature de l'époque et leur rejet par la société n'a rien de systématique. Quant aux victimes, ce sont des enfants et des femmes de tout âge, célibataires,





# LIVRES CHOISIS

## IDÉES

G. AGAMBEN. — *Quand la maison brûle. Du dialecte de la pensée.* (Traduit de l'italien, Payot & Rivages, «Bibliothèque Rivages», 2021, 80 p.)

A. BADIOU. — *Le Séminaire. S'orienter dans la pensée, s'orienter dans l'existence.* (Fayard, «Ouvertures», 2022, 736 p.)

A. BADIOU. — *Remarques sur la désorientation du monde.* (Gallimard, «Tracts», n° 33, 2022, 64 p.)

S. E. BINDER. — *Tertullien et moi.* (Cerf, 2022, 180 p.)

S. BREYER. — *The Authority of the Court and the Peril of Politics.* (Harvard University Press, 2021, 104 p.)

A. BROSSAT et D. LORENZINI (dir.). — *Foucault et... Les liaisons dangereuses de Michel Foucault.* (Vrin, 2021, 254 p.)

C. CATTANEO. — *Inde, Chine, Mexique. Philosophie de l'histoire.* (Éditions Conférences, 2021, 336 p.)

V. CHAROLLES. — *Le Libéralisme contre le capitalisme.* (Édition revue et augmentée, Gallimard, «Folio essais», 2020, 386 p.)

R. DEBRAY. — *Éclats de rire.* (Gallimard, 2021, 64 p.)

C. DEJARDIN. — *John Stuart Mill, libéral utopique. Actualité d'une pensée visionnaire.* (Gallimard, «Bibliothèque des idées», 2022, 400 p.)

J. DEWEY et J. H. TUFTS. — *Éthique.* (Traduit de l'anglais, Gallimard, «Bibliothèque de philosophie», 2021, 544 p.)

M. ENGAMMARE. — *La Fabrique Calvin. L'ultime Institutio christianæ religionis et trois autres livres corrigés par Jean Calvin et ses secrétaires (1556-1563).* (Droz, «Travaux d'humanisme et Renaissance», 2021, 224 p.)

A. GROTHENDIECK. — *Récoltes et semailles. Réflexions et témoignage d'un passé de mathématicien.* (Gallimard, «Tel», 2022, 2 vol., 1932 p.)

H. ISWOLSKY. — *Au temps de la lumière. Une catholique russe en France (1923-1941).* (Préface de J. Maritain, Salvator, 2021, 256 p.)

P. JANET. — *Les Formes de la croyance.* (Édition, annotations, présentation et postface de S. Gumper et F. Serina, Les Belles Lettres, 2021, 704 p.)

C. LEFORT. — *Lectures politiques. De Dante à Soljenitsyne.* (Avant-propos de C. Mouchard, PUF, 2021, 432 p.)

N. MACHIAVEL. — *Le Prince.* (Traduit de l'italien, présenté par P. Boucheron, illustrations

choisies et commentées par A. Fenech Kroké, Nouveau Monde Éditions, 2021, 226 p.)

P. MICHON et J.-R. PITTE (dir.). — *À quoi sert la géographie?* (PUF, 2021, 444 p.)

C. OSSOLA. — *Dante.* (PUF, «Que sais-je?», 2021, 128 p.)

A. RAUCH. — *L'Envie, une passion tourmentée.* (Champ Vallon, «La chose publique», 2021, 240 p.)

J.-P. SARTRE. — *Situations, VII.* (Nouvelle édition revue et augmentée par G. Barrère et al., Gallimard, «Blanche», 2021, 320 p.)

L. WITTGENSTEIN. — *Tractatus logico-philosophicus.* (Traduction et édition de Ch. Chauvry et S. Plaud, Flammarion, «GF», 2021, 254 p.)

## HISTOIRE

É. ANCEAU. — *Laïcité, un principe. De l'Antiquité au temps présent.* (Passés composés, 2022, 384 p.)

F. DE BAUDUS. — *Napoléon face aux souveraines de son temps.* (Perrin, 2021, 448 p.)

M. BIARD ET AL. — *1789-1815. Révolution, Consulat, Empire.* (Gallimard, «Folio Histoire de France», 2021, 960 p.)

P. BIRNBAUM. — *Les Larmes de l'Histoire. De Kichinev à Pittsburg.* (Gallimard, «NRF essais», 2022, 208 p.)

J.-Ch. BRISARD. — *Le Dernier Mandchou.* (Fayard, 2022, 256 p.)

B. BRUNETEAU. — *Le Bonheur totalitaire. La Russie stalinienne et l'Allemagne hitlérienne en miroir.* (Cerf, 2022, 388 p.)

Ph. BUTON. — *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68.* (Perrin, 2021, 560 p.)

H. CARRÈRE D'ENCAUSSE. — *Alexandra Kollontaï. La Walkyrie de la Révolution.* (Fayard, 2021, 312 p.)

B. CARTER HETT. — *Comment meurt une démocratie. La fin de la république de Weimar et l'ascension d'Hitler.* (L'Artilleur, 2022, 512 p.)

J. CHAPOUTOT. — *Le Grand Récit. Introduction à l'histoire de notre temps.* (PUF, 2021, 144 p.)

Y. DE CHAZOURNES. — *Bayard, le chevalier oublié.* (Fayard, 2022, 384 p.)

Michel CHRISTOL ET AL. — *Histoire romaine. Tome II : d'Auguste à Constantin.* (Fayard, 2021, 1054 p.)

J. DALLEST. — *L'Épuration. Une histoire interdite. Les miliciens de Haute-Savoie.* (Préface de T. Bruttman, Cerf, 2022, 336 p.)



J. C. D'AMICO et A. DANET. — *Charles Quint. Un rêve impérial pour l'Europe*. (Perrin, «Biographie», 2022, 768 p.)

M. DENIEL-TERNANT. — *Une histoire érotique de l'Église. Quand les hommes de Dieu avaient le diable au corps*. (Payot, 2021, 368 p.)

A. DIROU. — *La Guérilla en 1870. Résistance et terreur*. (L'Artilleur/Bernard Giovanangeli, 2021, 300 p.)

E. DROIT. — *Les Suicidés de Demmin. 1945, un cas de violence de guerre*. (Gallimard, «Bibliothèque des histoires», 2021, 176 p.)

V. DUCLERT. — *Premiers combats. La démocratie républicaine et la haine des juifs*. (Gallimard, «Tracts», n° 32, 2021, 64 p.)

S. DULLIN. — *L'Ironie du destin. Une histoire des Russes et de leur empire (1853-1991)*. (Payot, «Petite bibliothèque», 2021, 304 p.)

M. ELTCHANINOFF. — *Lénine a marché sur la lune. La folle histoire des cosmistes et transhumanistes russes*. (Solin/Actes Sud, 2022, 256 p.)

H. W. FRENCH. — *Born in Blackness. Africa, Africans, and the Making of the Modern World, 1471 to the Second World War*. (Liveright Publishing Corporation, 2021, 502 p.)

D. GRAU. — *La Mémoire numismatique de l'Empire romain*. (Les Belles Lettres, 2022, 518 p.)

F. GRECARD. — *Le Choix de la Résistance. Histoires d'hommes et de femmes. 1940-1944*. (PUF, 2021, 352 p.)

O. GRENOUILLEAU. — *Qu'est-ce que l'esclavage? Une histoire globale*. (Gallimard, «Folio histoire», 2022, 512 p.)

V. VON DER HEYDEN-RYNSCH. — *Pico della Mirandola. Le phénix de son siècle*. (Gallimard, 2022, 160 p.)

A. JEVAKHOFF. — *De Gaulle et la Russie. Le prix de la grandeur*. (Perrin, 2022, 544 p.)

D. LETT. — *Viols d'enfants au Moyen Âge. Genre et pédocriminalité à Bologne XV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*. (PUF, 2021, 384 p.)

J. LOPEZ. — *Kharkov 1942. Le dernier désastre de l'Armée rouge*. (Perrin, 2022, 320 p.)

L. MALBOS. — *Harald à la Dent bleue. Viking, roi, chrétien*. (Passés composés, 2022, 288 p.)

S. MARY. — *Décoloniser les Antilles? Une histoire de l'État post-colonial (1946-1982)*. (Sorbonne Université Presses, «Mondes contemporains», 2021, 420 p.)

E. PERONNEAU SAINT-JALMES. — *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*. (Perrin, 2021, 368 p.)

A. ROBERTS. — *George III. The Life and Reign of Britain's Most Misunderstood Monarch*. (Allen Lane, 2021, 764 p.)

M. ROLAND. — *Enfance*. (Édition établie par M. Reid, Gallimard, «Folio», 2021, 144 p.)

J.-F. SCHAUB et S. SEBASTIANI. — *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. (Albin Michel, «Bibliothèque Histoire», 2021, 512 p.)

J. SEMELIN avec L. LARCHER. — *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*. (Albin Michel, 2022, 224 p.)

B. SIMMS. — *Hitler. Le monde sinon rien*. (Traduit de l'anglais, Flammarion, 2021, 928 p.)

J.-F. SIRINELLI. — *Ce monde que nous avons perdu. Une histoire du vivre-ensemble*. (Tallandier, «Texto essais», 2022, 400 p.)

S. VEIL. — *L'Aube à Birkenau*. (Récit recueilli par D. Teboul, Pocket, 2021, 304 p.)

M. VERGÉ-FRANCESCHI. — *Surcouf. La fin du monde corsaire*. (Passés composés, 2022, 352 p.)

C.-É. VIAL. — *Le Siècle des chutes. Abdications et déchéances en France (1814-1870)*. (Perrin, 2022, 480 p.)

## POLITIQUE

Ph. CAPELLE-DUMONT ET AL. — *Crise de l'universel. Le politique à l'épreuve de la religion*. (PUF, 2021, 128 p.)

M. DE JAEGHERE. — *Le Cabinet des antiques. Les origines de la démocratie contemporaine*. (Les Belles Lettres, 2021, 574 p.)

O. DUHAMEL et G. TUSSEAU. — *Droit constitutionnel et institutions politiques*. (6<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Seuil, 2022, 1120 p.)

B. MONTAY. — *L'Autorité perdue. Pour une théorie des fonctions de l'exécutif*. (PUF, «Léviathan», 2021, 456 p.)

P.-É. VANDAMME. — *Démocratie et justice sociale*. (Vrin, «L'Esprit des lois», 2021, 256 p.)

## POLITIQUE FRANÇAISE

J.-Ch. CAMBADÉLIS. — *Hier, aujourd'hui et demain. Une vie politique dans le roman de la gauche*. (VA Éditions, «Poleis», 2022, 296 p.)

T. KELLER et A. ZEGIERMAN. — *Entre déclin et grandeur. Regards des Français sur leur pays*. (L'Aube, 2021, 216 p.)

F. MATONTI. — *Comment sommes-nous devenus réacs?* (Fayard, «Raison de plus», 2021, 208 p.)



## EN TOUS SENS

### Le crime sexuel à la loupe

Hélène Caillaud n'est pas la première doctorante en histoire à s'intéresser à l'Yonne. Pour sa thèse, Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié, à l'aide des archives judiciaires de l'Yonne, 31 affaires de crimes sexuels, traitées entre 1695 et 1780, par les justices seigneuriales et royales des environs d'Auxerre et de Sens. Un ouvrage est né de ce travail, *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, publié début octobre 2021 aux éditions Perrin, et présenté par l'historienne en février dernier devant la Société archéologique de Sens.

02jm5Xv70ml-xlk0HucTICyv8N\_GR8QkmWWstEQ4mT8rGuH5vOkbUyeET5NaDhx\_INTE1



Télévision



**Histoire TV**  
**Emission : Historiquement Show**

Résumé :

Enora Peronneau Saint-Jalmes est invitée pour son livre "Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien régime" paru aux éditions Perrin. Itw de celle-ci.



Internet

histoire.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 1



## Historiquement show 424



Liste À la une

Historiquement show 424

Le 2 octobre à 20h

Jean-Christophe Buisson reçoit **Laurent Theis** pour son livre « Charles le Chauve » (Gallimard) et **Enora Peronneau Saint-Jalmes** pour son livre « Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime » (Perrin). Avec la chronique d' **Éric Pincas** consacrée au dossier « 1941. L'année de tous les cauchemars », à lire dans le numéro d'octobre d'Historia.

À ne pas manquer : Les 24e Rendez-vous de l'Histoire, à Blois du 7 au 10 octobre. Thème cette année : le travail.

**L'émission "Historiquement show " est proposée en podcast le jeudi suivant sa première diffusion puis en replay le vendredi suivant sur la chaîne YouTube Histoire TV .**

Copyright © 2019 Histoire TV - Tous droits réservés



Date : 07/10/2021

Heure : 10:41:00

www.tf1.fr

Pays : France

Dynamisme : 88



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

## Historiquement Show : Spéciale rendez-vous de l'Histoire 2021

Vidéo : <https://www.tf1.fr/tf1/podcast-tf1/videos/historiquement-show-speciale-rendez-vous-de-lhistoire-2021-84236369.html>

Jean-Christophe Buisson reçoit Laurent Theis pour « Charles le Chauve » ([Gallimard](#)) et Enora Peronneau Saint-Jalmes pour « Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime » ([Perrin](#)). Avec la chronique d'Éric Pincas d'Historia.



www.causette.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

## Enora Peronneau Saint-Jalmes : « Contrairement à ce qu'on pourrait penser, sous l'Ancien Régime, le viol n'est pas impuni »

Avec son ouvrage *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, Enora Peronneau Saint-Jalmes propose un état des lieux du traitement judiciaire des crimes sexuels et de leur répercussion dans la société du XVIIIème siècle.



©Bruno Klein

Longtemps resté au placard, le viol devient depuis quelques années un sujet d'étude historique. Pour sa thèse, Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié à l'aide des archives judiciaires de l'Yonne 31 affaires de crimes sexuels traitées entre 1695 et 1780 par les justices seigneuriales et royales des environs d'Auxerre et de Sens. En débouche un ouvrage, *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, publié début octobre aux éditions Perrin. Loin de l'image de droit de cuissage impuni, les archives étudiées par la paléographe de 26 ans montrent une réelle prise au sérieux de ces crimes sexuels et de la nécessité de punir celui qui



www.causette.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

les commet. Grâce à un état des lieux concret du traitement judiciaire des violences sexuelles au XVIIIème siècle, Enora Peronneau Saint-Jalmes dépoussière donc nos préjugés. Entretien.

Causette : Pourquoi avoir consacré votre thèse aux crimes sexuels et plus spécifiquement à ceux jugés dans l'Yonne à la fin de l'Ancien Régime ?

Enora Peronneau Saint-Jalmes : L'histoire des crimes sexuels sous l'Ancien Régime est un sujet qui m'intéresse depuis assez longtemps car elle revient à s'intéresser à l'histoire des femmes et du genre. Pour autant, dès le début je me suis heurtée à un manque de visibilité sur le sujet dans la période de l'histoire moderne.

Cela m'a donné envie de me pencher sur la question. Je voulais au départ étudier les archives judiciaires du parlement de Paris mais mon directeur de thèse m'a conseillé de me tourner vers des archives locales afin d'étudier des documents inédits. J'ai travaillé sur des fonds judiciaires et paroissiaux conservés à Auxerre dans les fonds des archives départementales de l'Yonne. Lorsque j'ai commencé à l'automne 2017, je pensais trouver peu de plaintes mais ce fut tout le contraire. Je me suis rapidement aperçue qu'il y avait au XVIIIème siècle une véritable prise en compte du viol comme étant un crime grave.

Est ce que le viol a le même sens au XVIIIème siècle qu'aujourd'hui ?

E.P.S.-J. : Oui et non. La question du vocabulaire est importante dans mes recherches car la difficulté est de ne pas calquer notre vision actuelle du viol sur des affaires qui ont 200 ou 300 ans. Il est en fait assez difficile de le qualifier car avant la révolution, le viol n'appartient pas à l'univers de la violence, mais à celui du désordre moral et de la déviance. C'est très étrange avec notre vision d'aujourd'hui mais c'est logique dans l'univers religieux de l'Ancien Régime. Il n'y a d'ailleurs pas de loi fixe sur les crimes sexuels. Quand j'ai commencé à éplucher les archives judiciaires, je ne m'attendais donc pas à y trouver le terme « viol ». Mais si, il est bien attesté dans plusieurs documents même si on lui préfère le terme « rapt de violence ».

Il y a cependant un tabou autour de la qualification et de la description du crime qui est peut-être lié à une forme de traumatisme ou à la volonté de vouloir protéger l'honneur de la famille mais on ne peut qu'émettre des hypothèses là-dessus. Les enfants décrivent avec davantage de précisions les violences qu'ils ont subies. Pour les jeunes filles et les femmes plus âgées, c'est assez flou. On dira que l'auteur de violences « s'est mis sur elle » ou qu'« il a pris les dispositions d'un homme sur sa femme ».

« La société patriarcale de l'époque est foncièrement misogyne et sexiste mais je n'ai pas trouvé d'éléments pouvant attester d'une banalisation institutionnelle des crimes sexuels et d'une culture du viol. »

Qu'est-ce que nous apprennent les crimes sexuels et la façon dont ils sont jugés sur la société de l'Ancien Régime ?

E.P.S.#J. : L'histoire du viol est un pan de l'histoire du droit et de la justice, mais c'est aussi un pan de l'histoire sociale et culturelle. L'analyse de ces affaires judiciaires m'a notamment permis de lever certains préjugés sur l'époque. On a l'impression d'une société de violence très débridée alors que non. J'ai découvert une société de l'Ancien Régime beaucoup moins crue qu'elle n'y paraît. La violence est certes au centre des rapports humains de l'époque où elle apparaît comme une composante essentielle de l'existence admise par le corps social à condition de ne pas dépasser certaines limites. Le viol, considéré comme un crime grave est l'une de ses limites. J'ai le sentiment qu'une fois que la machine judiciaire est engagée, il y a un suivi, une écoute et une prise en compte de la parole de la victime.

Il ne faut pas perdre de vue toute fois que la société patriarcale de l'époque est foncièrement misogyne et sexiste. Cependant je n'ai pas trouvé d'éléments pouvant attester d'une réelle banalisation institutionnelle des crimes sexuels et d'une culture du viol. Ce que j'ai pu constater c'est que le crime sexuel n'est pas ignoré par la société. Et que cette dernière n'est pas indifférente à la souffrance physique ou émotionnelle qu'il suscite.



www.causette.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

« Les femmes vont à l'attaque dans leur défense. Qu'elles soient riches ou pauvres, elles demandent avec force que leur violeur soit condamné. »

Dans son ouvrage Histoire du viol. XVIe – XXe siècle, publié en 1998, l'auteur Georges Vigarello estime que la gravité du crime sexuel est définie, non par la souffrance de la femme mais par le statut social du mari. En somme, il faut protéger son honneur. Pourtant, vous avez étudié 31 affaires de crimes sexuels dans lesquelles les classes sociales des victimes sont très différentes.

E.P.S#J. : On a longtemps cru en effet que peu importe ce que la victime éprouve, ce qui compte, c'est l'atteinte au prestige de son père ou de son époux. Mais en épluchant les archives judiciaires, je me suis rendu compte qu'il n'y a pas de profil type. Il y a des femmes issues de la pauvreté, d'autres avec des revenus moins modestes et également des femmes issues de l'aristocratie. J'ai étudié, par exemple, les affaires d'une domestique très pauvre, d'une fille d'artisan et d'une fille d'avocat. Toutes ont pu déposer plainte et ce gratuitement, même si bien sûr plus la famille de la victime a de l'argent, meilleure sera sa défense puisqu'elle pourra prendre un procureur personnel, c'est-à-dire un avocat.

En ce qui concerne l'âge, sur 31 affaires, il y a une majorité d'enfants âgés de 13 ans et moins. L'hypothèse est qu'il est plus facile à l'époque de prouver qu'une petite fille a été violée parce qu'il y a des traces évidentes de défloration mais aussi que la justice tient peut-être davantage à la vertu d'une petite fille vierge qu'à celle d'une femme. On a également quelques adolescentes de plus de 13 ans ainsi que 2 veuves et 6 femmes mariées. J'ai été assez surprise de trouver des femmes mariées et des veuves car n'étant plus vierges, je pensais qu'elles étaient exclues du dépôt de plainte. Un autre préjugé tient sur le rôle passif des victimes d'une relation sexuelle forcée. Alors que non. On s'aperçoit à travers leurs témoignages que les femmes vont à l'attaque dans leur défense. Qu'elles soient riches ou pauvres, elles demandent avec force que leur violeur soit condamné.

Y a-t-il un profil type pour les auteurs de violences sexuelles ?

E.P.S#J. : En ce qui concerne les profils des auteurs de violences, on est bien loin de l'image romancée et fantasmée du marquis de Sade. On a plutôt affaire à des curés, des soldats ou des artisans. D'ailleurs, ce sont – comme aujourd'hui – souvent des hommes qui connaissent leurs victimes. Ils vivent dans le même village, voir le même quartier ou la même rue. Une proximité géographique qui implique des rencontres régulières avec leurs victimes, à la messe, au marché, à l'école...

À l'époque sous l'Ancien Régime une notion de viol conjugal ?

E.P.S#J. : Non, ça n'existait pas. Il est parfois – mais cela reste très rare – mention de violences conjugales mais jamais de viol. Le devoir conjugal étant tellement intériorisé à l'époque, il est impensable qu'une femme dépose plainte pour cela.

Avez-vous trouvé des affaires attestant d'un viol masculin ?

E.P.S#J. : Une seule. Pour les hommes on ne parlera d'ailleurs pas de viol ou de rapt de violence mais d'acte de sodomie. Je n'ai pas eu plus de détail sur l'affaire, il ne restait que quelques pages.

« La parole de la victime est recueillie par le juge et ce de manière brute. Il n'y a pas ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui des procès verbaux avec les questions des enquêteurs et les réponses des victimes. Seulement la version de la victime. »

De quelle manière est recueillie la parole des victimes à l'époque ?

E.P.S#J. : Il faut savoir que sous l'Ancien Régime, le mot "victime" n'existe pas pour parler des femmes ayant subi des violences sexuelles. Il est réservé à la sphère religieuse. Pour le viol, on parlera de "parties civiles", de "demanderesse" ou de "défenderesse". J'ai été obligée d'utiliser le mot "victime" dans ma thèse de façon



www.causette.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

à ce que cela soit plus compréhensible. En ce qui concerne la prise en compte de leur parole, j'ai été là aussi assez surprise. Je parlais du principe que les femmes de l'époque n'étaient pas entendues au niveau de la plainte. Et même qu'elles étaient exclues du dépôt de plainte. Alors qu'au contraire la parole de la victime est recueillie par le juge et ce de manière brute. Il n'y a pas ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui des procès verbaux avec les questions des enquêteurs et les réponses des victimes. Seulement la version de la victime. Après, ce ne sont que des traces écrites. Peut-être qu'à l'oral, les choses étaient dites différemment. Mais sur les 31 affaires que j'ai étudiées, j'ai lu une seule fois une forme de jugement sexiste : le juge conseille lors du procès à un couple dont la femme a été violée collectivement de ne plus inviter des gens tard le soir à l'avenir.

Quelle est la procédure judiciaire type après un crime sexuel ?

E.P.S#J. : Soit la victime ou les parents de la victime déposent plainte devant un juge, soit un témoin fait une dénonciation devant un représentant du ministère public qui dépose ensuite plainte. Le juge désigné donne l'autorisation de mener ce qu'on appelle une phase d'informations, ce qui se rapproche aujourd'hui d'une enquête préliminaire. Des experts médicaux légaux se présentent chez la femme et constatent si il y a ou non des traces sur son corps. En parallèle, on interroge les témoins. Il n'y a pas de lois fixes sur les crimes sexuels, c'est le juge qui considère qu'il y a suffisamment de preuves pour décerner un décret à l'encontre de l'accusé, qui doit alors se présenter immédiatement. Une sorte de comparution immédiate.

S'il n'en profite pas pour fuir (ce qui arrive très souvent), l'accusé est alors interrogé par le juge puis confronté aux témoins. Si après tout cela, le juge considère que l'accusé est coupable, ce qui relève de sa seule appréciation, il est condamné. La procédure peut prendre de quelques jours à plusieurs années. Sur les 31 affaires étudiées, il y en a deux où les accusés ont été relaxés faute de preuves.

Avant de me pencher sur les archives judiciaires, je pensais que la partie gagnante serait forcément la plus riche des deux. Mais pas toujours. Des domestiques ont réussi à faire condamner leur employeur.

« Plus la personne violée est jeune donc considérée comme pure, plus la sentence est sévère. »

Qu'est ce qu'encourt l'accusé reconnu coupable ?

E.P.S#J. : Le plus souvent, ils parviennent à s'enfuir avant le procès. Quand ce n'est pas le cas, ils sont condamnés à des châtiments corporels, à payer des amendes au profit du roi ou sont envoyés aux bagnes ou aux galères. Il arrive aussi qu'il y ait des arrangements financiers privés entre l'accusé et la famille de la victime. Sur les 31 affaires que j'ai étudiées, un seul homme fut condamné à mort par pendaison. Il cumulait des circonstances aggravantes : c'était un soldat qui se vantait d'avoir violé collectivement une femme vierge. Plus la personne violée est jeune donc considérée comme pure, plus la sentence est sévère. Même si lorsqu'on regarde l'échelle des peines, généralement ils ne reçoivent qu'une amende.

La victime peut recevoir une compensation financière si elle s'est déclarée partie civile mais pour cela elle doit avoir les moyens de se munir d'un avocat. Dans ce cas, elle reçoit alors une réparation civile d'un montant variable.

Les violeurs jugés et condamnés sont-ils exclus de la société ?

E.P.S#J. : On ne sait pas ce qu'il advient des accusés après leur condamnation mais ce qui transparaît des témoignages, c'est que les crimes sexuels sont vus comme anormaux par le reste de la société. Encore plus quand il s'agit de petites filles et de jeunes adolescentes pas encore mariées et donc vierges. Il faut savoir que les communautés de l'Ancien Régime sont très soudées, surtout les communautés rurales. Les viols viennent donc perturber l'ordre social et bouleversent la tranquillité du groupe. Dans les témoignages on perçoit d'ailleurs une considération et même une forme d'empathie envers les victimes ainsi qu'une profonde colère pour celui qui vient déranger l'ordre.

« Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les victimes ne deviennent pas des parias. »



www.causette.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

Les victimes de violences sexuelles sont-elles stigmatisées ?

E.P.S#J. : Oui et non. L'honneur et la réputation comptent beaucoup. On touche à la moralité d'un homme en s'attaquant à sa femme ou à sa fille et certains témoignages laissent à penser qu'il y a en effet une forme de honte sur les victimes. Comme celui d'une femme violée par deux hommes dans une ruelle qui est ensuite battue par des femmes et traitée de "putain". Mais j'ai voulu m'intéresser à l'après : sont-elles ensuite exclues de la société ? Pour cela, je me suis penchée sur les registres de l'état civil et les registres paroissiaux. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, elles ne deviennent pas des parias. Sur la majorité des victimes qui ont porté plainte et que j'ai pu ensuite suivre sur les registres, elles sont beaucoup à s'être mariées et à avoir eu des enfants.

Certaines se marient même avec des hommes de leurs villages qui étaient forcément au courant. Ce qui n'a d'ailleurs rien à voir avec l'âge ou la classe sociale. Des domestiques agressées par leur employeur ont pu se marier quelques mois après leur viol. Le viol n'est pas donc pas considéré comme quelque chose qui vous stigmatise et vous exclut de la société.

Le groupe social le plus concerné par les affaires de viol est aussi le plus restreint et propice au secret : la famille. Comment réagissent les proches des victimes ?

E.P.S#J. : La famille s'implique dans la demande de justice. J'ai tout de suite cherché à comprendre si c'était pour défendre l'honneur ou s'il y a derrière une véritable empathie pour les victimes. On peut se dire qu'à l'époque, les enfants sont une quantité négligeable par rapport à l'importante mortalité. Mais non, j'ai remarqué dans les témoignages de véritables traces d'empathie. Des pères et des mères qui pleurent et qui sont en colère. Une belle-mère qui menace d'aller chercher son fusil si on ne retrouve pas le violeur de sa belle-fille. C'est une hypothèse après l'analyse d'une quarantaine de témoignages mais je pars du principe qu'il y a une forme d'amour envers ces victimes.

Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime, d'Enora Peronneau Saint-Jalmes. Ed Perrin. 368 pages, 25 euros.





## Crimes et violences sexuels au siècle des Lumières

Pour écouter l'émission, appuyez sur la touche " Ecouter ci-dessous ou téléchargez le fichier audio en cliquant sur l'icône " Télécharger à droite du player (flèche vers le bas). L'émission est aussi disponible en bas de page sur Youtube et Ausha. Durée totale de l'émission: 47434;

Nous avons tendance à imaginer la société d'avant les années 1960 comme gangrenée par le patriarcat et dans laquelle les femmes n'auraient eu ni la parole, ni le droit à la justice... Qu'en était-il alors de la fin de l'Ancien Régime ? Contrairement aux idées reçues, les crimes sexuels et en particulier le viol n'étaient pas impunis et constituaient une faute morale et sociale grave. Comment étaient-ils alors jugés ? Punis ? Que devenaient les criminels et les victimes ? Quelles étaient leur répercussion sociale ? Si les traces qui nous en restent sont principalement judiciaires, l'étude du crime sexuel nous apprend beaucoup sur la société d'Ancien Régime sur sa structure, ses mentalités et sur son quotidien. Enora Peronneau Saint-Jalmes est invitée par Mari-Gwenn Carichon.

**Notre invitée:** Enora Peronneau Saint-Jalmes, archiviste paléographe (prom. 2020 de l'Ecole des Chartes), est lauréate de la [première édition de la bourse Victor Baubet](#) , lancée en 2020 par l'École et les [Éditions Perrin](#). Elle publie dans ce cadre un ouvrage intitulé Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime, aux [Éditions Perrin](#) .

[Visualiser l'article](#)



## Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les affaires de viol, « une quête intense de vérité »

L'historienne Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié les « crimes sexuels à la fin de l'Ancien Régime ». Son livre éclaire un pan important de l'histoire des femmes.



ALE+ALE

« Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime », d'Enora Peronneau Saint-Jalmes, Perrin, 362 p., 25 €, numérique 17 €.

Dans *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, Enora Peronneau Saint-Jalmes analyse trente et une affaires de violences sexuelles jugées autour d'Auxerre et Sens entre 1695 et 1780. Ce panorama unique d'une réalité méconnue, adapté d'une thèse soutenue en 2020, a valu à la jeune historienne elle a 26 ans de recevoir la première bourse Victor-Baubet, créée par les éditions Perrin en partenariat avec l'Ecole nationale des chartes, dont elle est issue.

Les violences sexuelles demeurent un sujet peu traité par les historiens, à de rares exceptions près, comme l'« Histoire du viol », de Georges Vigarello (Seuil, 1998). Comment l'expliquez-vous ?

Il est vrai qu'avant Vigarello, il n'y avait presque rien. Et, depuis, il n'y a pas eu grand-chose non plus, sauf sur des points particuliers, ou au détour d'études dont ce n'était pas l'objet principal. Le sujet a, bien sûr, un aspect répulsif. Mais, surtout, la grande rareté des sources est démotivante. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve que 1 % à 2 % d'affaires de ce type parmi les dossiers judiciaires. C'est ce qu'on appelle le « chiffre noir » des crimes sexuels, qui peut notamment s'expliquer par le fait qu'une partie des violences n'étaient pas déclarées. Mais il est tout de même possible de trouver des éléments. Nous sommes



d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous intéresser au sujet.

## De quelle manière y êtes-vous venue ?

Ayant lu le livre de Vigarello, je savais qu'il y avait quelque chose à faire. Or, j'ai aussi un intérêt personnel pour ce qui se passe dans la société autour des violences sexuelles. Les causes féministes me tiennent particulièrement à coeur. Et j'ai toujours aimé les histoires de procès. Je crois que j'ai eu envie de mener ma propre enquête, pour éclairer un pan important de l'histoire des femmes.

J'avais d'ailleurs une vision préconçue de ce que j'allais trouver globalement, une forme de « culture du viol ». Mais j'ai fini par comprendre qu'il fallait mettre mes hypothèses de côté. J'allais bien voir. Je tirerais mes conclusions ensuite. Et je dois dire que j'ai été surprise par ce que j'ai trouvé. Cela a balayé beaucoup de mes préjugés.

## L'un d'eux était que l'Ancien Régime entretenait, au minimum, une indifférence à l'égard des violences sexuelles...

C'était pour moi, au début, l'hypothèse la plus probable pour expliquer la pauvreté des archives. Et puis, j'ai mesuré l'investissement de la justice. Il y a une quête intense de la vérité, pour laquelle beaucoup d'argent est dépensé. Je ne m'y attendais pas du tout. Le viol, en réalité, est considéré comme un crime odieux, qui doit être châtié sévèrement.

## D'un autre côté, le poids des stéréotypes est grand. En particulier, les récits de viol suivent systématiquement un scénario préétabli...

La situation traditionnelle, c'est un homme qui surprend une femme ou une fille dans une activité innocente, chez elle, au travail, ou en sortant de l'école s'il s'agit d'une enfant (dix des victimes, dans mes dossiers, sont des petites filles). Une femme, par exemple, n'est pas censée être dehors, le soir, en train de faire la fête. L'homme, lui, doit être dans le corps-à-corps. Elle dit non, elle se débat, mais il la prend de force et la laisse ensuite dans un état de désolation.

C'est une scène figée, avec des caractères prédéfinis, qu'on retrouve dans les fables ou les pièces de théâtre. Ce scénario est également important au cours de la procédure judiciaire. S'il y a une variation, la parole de la victime pourra être remise en cause. Pour autant, la justice n'est pas paralysée par ces schémas. On pourrait s'attendre à ce que, dès qu'on a un doute sur la probité de la femme, l'enquête se close rapidement, mais elle est souvent menée à son terme et on a des condamnations effectives.

## Il ressort de votre travail un tableau contrasté. Vous montrez une société profondément patriarcale, où la misogynie est puissante. En même temps, il y a des possibilités de résister...

La misogynie est, en effet, incontestable. Une femme habillée de manière provocante a du mal à être reconnue comme victime, de même qu'une femme adultère. Au demeurant, il y a des éléments d'une culture du viol dans les représentations sociales, dans la littérature par exemple. Sans même parler de Sade, le schéma, à la Choderlos de Laclos, de l'homme qui dévergondé une fille, y compris de force, est prégnant.

Mais est-ce que cela correspond à la réalité ? Ce que j'ai pu observer, en tout cas, c'est que tout cela entre en contradiction



avec la manière dont les enquêtes sont menées. Par exemple, l'imaginaire du droit de cuissage est toujours présent et, de fait, à l'époque, il y a des abus de maîtres sur des servantes. Seulement, ce n'est pas toléré. Ces cas se retrouvent devant la justice comme les autres, et suscitent le même opprobre social.

Au-delà, les femmes, dans mes sources, montrent une grande force de caractère. Elles sont capables de se présenter en tant que parties civiles sans être accompagnées par un homme, de payer le procès, de prendre des initiatives, d'écrire des suppliques. Elles ne sont pas du tout passives, au contraire. Ce sont des femmes qui ne se laissent pas faire.

Critique

## Le viol, un fait social total

« *Ce crime ne peut être toléré, pardonné ni oublié* », écrit Jeanne Roussel dans la supplique qu'elle adresse à la justice en 1731. La jeune femme vient d'être attaquée par un groupe de soldats sur le chemin qui relie Auxerre à Dijon. L'un d'eux au moins l'a violée, que les juges identifient bientôt comme un certain François Bardot. Il est condamné à mort. On ignore si la plaignante a obtenu qu'il soit pendu devant sa porte, pour répondre « *aux reproches que les mauvais esprits pourraient lui faire sur le malheur qui lui est arrivé* », comme elle le demandait aussi. Mais le crime, en effet, n'a pas été pardonné, et la vie de Jeanne Roussel peut reprendre. Elle se marie quelques années plus tard. On lui connaît un enfant une fille.

En choisissant d'étudier un nombre réduit de dossiers criminels, sur un territoire restreint, Enora Peronneau Saint-Jalmes fait preuve d'une belle maîtrise des ressources d'incarnation qu'offrent les archives. Comment se faire une idée précise de la manière dont les violences sexuelles étaient vécues sous l'Ancien Régime ? La méthode suivie, toute de vision rapprochée, permet à l'historienne de multiplier les angles, entre histoire sociale, culturelle, judiciaire, de la sexualité, du genre ou, bien sûr, des femmes. « *La vague créée par le crime déferle sur une communauté tout entière* », écrit-elle. La force de son livre tient à cette manière d'ériger les violences sexuelles en un fait social total, bien plus riche et nuancé que l'idée qu'on a l'habitude d'en avoir pour l'époque traitée. Analyse minutieuse, d'une rigueur et d'une prudence interprétatives rarement mises en défaut, ce défrichage d'une voie historiographique peu fréquentée a aussi, par là, valeur de manifeste pour la complexité et l'imprévisibilité de l'histoire.

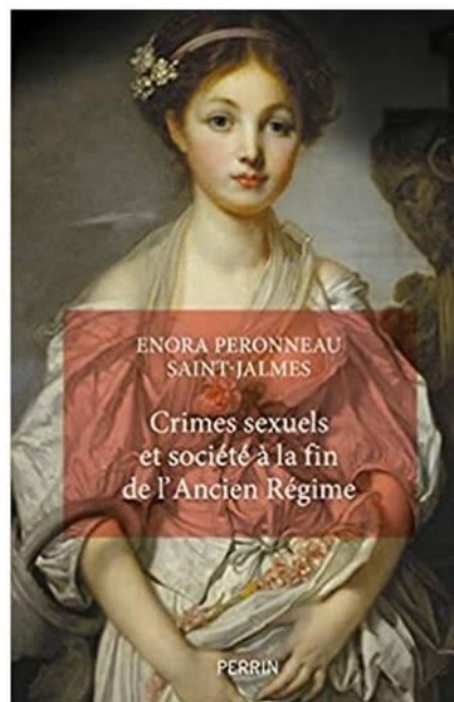


## Au Moyen Age, des enfants violés, oubliés de l'histoire

Didier Lett a consulté des registres de justice à Bologne, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Une étude à la dimension genrée qui rejoint un essai d'[Enora Peronneau Saint-Jalmes](#) sur la fin de l'Ancien Régime.



puf



Didier Lett, «Viols d'enfants au Moyen Age. Crimes et pédocriminalité à Bologne XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle», PUF. Enora Peronneau Saint-Jalmes, «[Crimes sexuels](#) et [société](#) à la fin de l'[Ancien Régime](#)», Perrin.

Voilà deux ouvrages qui répondent, brillamment, à l'une des ambitions majeures de l'histoire : fournir à notre présent des clés pour le comprendre, y compris dans l'évolution de ses moeurs. Constatant l'évidente confusion linguistique des slogans de la Manif pour tous, assimilant, entre autres, homosexualité et pédophilie, Didier Lett a décidé de chercher les racines de cette posture injustifiée, jusque dans le Bologne médiéval. Des années durant, comme l'exige une recherche historique de cette qualité, il a analysé les registres de justice pénale. 91 hommes, entre 1343 et 1474, sont poursuivis pour avoir abusé de 130 enfants, filles et garçons à parts égales. Ce chiffre qui comptabilise très souvent des pratiques sodomites ne renseigne que sur la partie émergée de cet effroyable iceberg : aujourd'hui comme hier, porter plainte ne va pas de soi, en raison de la jeunesse des victimes qui les prive des mots pour dire l'acte, voire leur souffrance, de la complexité à cerner le crime et la relation entre l'adulte et le mineur ; déjà se glisse là la notion si floue de consentement. La condamnation par la chrétienté de ces viols parce qu'ils bafouent les normes éclabousse toute la communauté et les familles. Le recours à des modes de dédommagement fait disparaître bien des enfants maltraités.

## La punition plus que la réparation



Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**Audience : **5330865**Sujet du média : **Actualités-Infos Générales****2 Decembre 2021**Journalistes : **Yannick****Ripa**Nombre de mots : **3195**Valeur Média : **13681€**[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)[Visualiser l'article](#)

A travers des études de cas, le médiéviste ne se contente pas de nous mener au plus près du fonctionnement judiciaire et de saisir la signification des peines infligées, axées davantage sur la punition que la réparation ; il nous conduit, avec une émotion contenue, qui évite pathos et voyeurisme, à entendre les petites victimes, à redonner vie à ces «oubliés de l'histoire».

Issu d'une thèse, l'ouvrage d'Enora Peronneau Saint-Jalmes prend, lui, pour champ d'investigation des affaires à caractère sexuel, portées en justice royale ou seigneuriale entre 1695 et 1780 dans les environs d'Auxerre et de Sens. Interpellée par le mouvement #MeToo, l'historienne est particulièrement attentive, comme son confrère, à la dimension genrée de son sujet. Elle est confrontée, elle aussi, à la difficulté des juges à qualifier les faits. La grande qualité de ces études est de délaisser l'apprêté judiciaire et ses méandres pour rendre parole et vie aux enfants, sans négliger d'établir une sociologie des accusés.

Didier Lett, *Viols d'enfant au Moyen Age. Crimes et pédocriminalité à Bologne XIVe -XVe siècle* , PUF, 384 pp., 27 € (ebook : 20,99 €).

Enora Peronneau Saint-Jalmes , *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, Perrin, 368 pp., 25 € (ebook : 16,99 €).



## Les 30 livres de l'année 2021 selon "Le Monde"

La liste des choix de la rédaction du "Monde des livres" fait la part belle aux petites maisons d'édition indépendantes, même si, en nombre, les éditeurs de Média Participations dominent ce bilan annuel.

Six journalistes du « Monde des livres ». Cinq livres chacun, fiction ou non-fiction. Le Monde a dévoilé samedi 11 décembre [sa liste des meilleurs livres de l'année](#).

Le groupe Madrigall (Gallimard, Flammarion, Miallet-Barrault, soit 7 titres) domine d'une tête le groupe Média-participations (Le Seuil, L'Olivier et Anne Carrière, soit 6 titres) cette sélection qui ne comprend aucun livre récompensé par les Grands prix d'automne.

On distingue cependant plusieurs auteurs réputés, sélectionnés dans les listes de prix et parfois distingués cette année tels Philippe Jaenada, Maria Pourchet, Ocean Vuong, Douglas Stuart ou encore Antoine Wauters (Prix Wepler).

Soulignons aussi trois titres issus de la collection "Du monde entier" de Gallimard et la présence de nombreuses petites maisons d'édition indépendantes.

### Le choix de Jean Birnbaum

1. *Mahmoud ou la montée des eaux*, d'Antoine Wauters (Verdier)
2. *Serge*, de Yasmina Reza (Flammarion)
3. *Jeunesse*, de Pierre Nora (Gallimard)
4. *La Vie derrière soi. Fins de la littérature*, d'Antoine Compagnon (Les Equateurs)
5. *Le Deuxième Pas*, de Damien Murith (Labor & Fides) **Le choix de Florent Georgesco**

1. *En URSS avec Gide*, de Cécile Vargaftig (Arthaud)
2. *Klara et le soleil*, de Kazuo Ishiguro (Gallimard)
3. *L'Enfer de la flibuste*, édité par Frantz Olivié et Raynald Laprise (Anacharsis)
4. *Feu la modernité ?*, de Michel Fourcade (Arbre bleu)

5. *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime*, d'Enora Peronneau Saint-Jalmes ([Perrin](#)) **Le choix de**

### Raphaëlle Leyris

1. *Feu*, de Maria Pourchet (Fayard)
2. *L'Eternel Fiancé*, d'Agnès Desarthe (L'Olivier)
3. *Quatre heures, vingt-deux minutes et dix-huit secondes*, de Lionel Shriver (Belfond)
4. *Changer : méthode*, d'Edouard Louis ([Seuil](#))
5. *Au printemps des monstres*, de Philippe Jaenada (Miallet-Barrault) **Le choix de Florence Noiville**

1. *L'Intégrale des nouvelles*, d'Herman Melville (Finitude)
2. *La Nuit. Le sommeil. La mort. Les étoiles*, de Joyce Carol Oates (Philippe [Rey](#))
3. *Shuggie Bain*, de Douglas Stuart (Globe) - Booker Prize 2020
4. *Un mois à Sienne*, d'Hisham Matar (Gallimard)
5. *Un bref instant de splendeur*, d'Ocean Vuong (Gallimard) **Le choix de Macha Séry**

1. *La Nuit tombée sur nos âmes*, de Frédéric Paulin (Agullo)
2. *Petite*, d'Edward Carey (Le Cherche Midi)
3. *Le Système*, de Ryan Gattis (Fayard)



4. *Mississippi Driver* , de Lee Durkee (Flammarion)
5. *Le Rapport chinois* , de Pierre Darkanian (Anne Carrière) **Le choix de Nicolas Weill**
1. *Les Formes du visible* , de Philippe Descola (Seuil)
2. *Les Mondes de l'esclavage* , sous la direction de Paulin Isnard (Seuil)
3. *Jacqueline Jacqueline* , de Jean-Claude Grumberg (Seuil) - prix littéraire *Le Monde* 2021
4. *A la découverte des Etrusques* , de Marie-Laurence Haack (La Découverte)
5. *Carnets philosophiques* , de Jan Patočka (Vrin)





## Les meilleurs livres de 2021 : la sélection du « Monde des livres »

Sélection Nos journalistes ont chacun choisi cinq livres parmi leurs préférés. On y retrouve Agnès Desarthe, Jean-Claude Grumberg, Kazuo Ishiguro, Frédéric Paulin, Philippe Descola ou Herman Melville...

La fin de l'année qui approche, ce sont les fêtes, mais aussi l'heure du bilan. Chaque journaliste de l'équipe du « Monde des livres » propose une sélection de cinq livres parmi ses préférés parus en 2021.

### Le choix de Jean Birnbaum

1. *Mahmoud ou la montée des eaux* , d'Antoine Wauters
2. *Serge* , de Yasmina Reza
3. *Jeunesse* , de Pierre Nora
4. *La Vie derrière soi. Fins de la littérature* , d'Antoine Compagnon
5. *Le Deuxième Pas* , de Damien Murith

### Le choix de Florent Georgesco

1. *En URSS avec Gide* , de Cécile Vargaftig
2. *Klara et le soleil* , de Kazuo Ishiguro
3. *L'Enfer de la flibuste* , édité par Frantz Olivié et Raynald Laprise
4. *Feu la modernité ?* , de Michel Fourcade
5. *Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime* , d'Enora Peronneau Saint-Jalmes

### Le choix de Raphaëlle Leyris

1. *Feu* , de Maria Pourchet
2. *L'Eternel Fiancé* , d'Agnès Desarthe
3. *Quatre heures, vingt-deux minutes et dix-huit secondes* , de Lionel Shriver
4. *Changer : méthode* , d'Edouard Louis
5. *Au printemps des monstres* , de Philippe Jaenada

### Le choix de Florence Noiville

1. *L'Intégrale des nouvelles* , d'Herman Melville
2. *La Nuit. Le sommeil. La mort. Les étoiles* , de Joyce Carol Oates
3. *Shuggie Bain* , de Douglas Stuart
4. *Un mois à Sienne* , d'Hisham Matar



5. *Un bref instant de splendeur* , d'Ocean Vuong

#### Le choix de Macha Séry

1. *La Nuit tombée sur nos âmes* , de Frédéric Paulin
2. *Petite* , d'Edward Carey
3. *Le Système* , de Ryan Gattis
4. *Mississippi Driver* , de Lee Durkee
5. *Le Rapport chinois* , de Pierre Darkanian

#### Le choix de Nicolas Weill

1. *Les Formes du visible* , de Philippe Descola
2. *Les Mondes de l'esclavage* , sous la direction de Paulin Isnard
3. *Jacqueline Jacqueline* , de Jean-Claude Grumberg (prix littéraire *Le Monde* 2021)
4. *A la découverte des Etrusques* , de Marie-Laurence Haack
5. *Carnets philosophiques* , de Jan Patocka

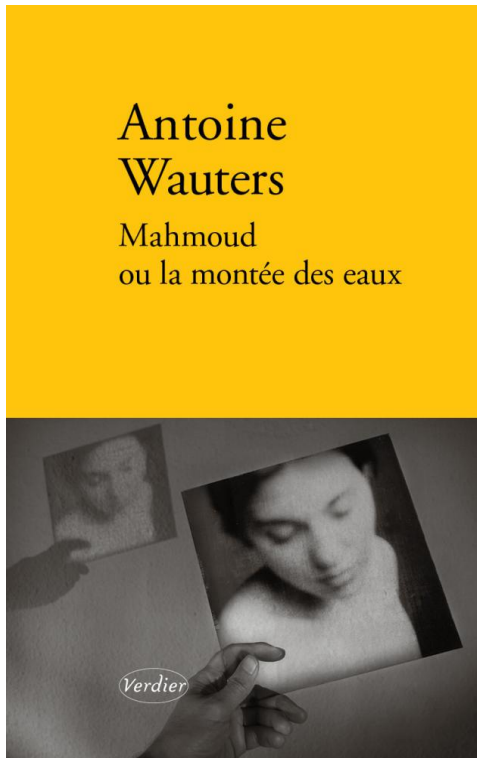
#### Le choix de Jean Birnbaum

##### [« Mahmoud ou la montée des eaux »](#) , d'Antoine Wauters

A peine ouvert le livre d'Antoine Wauters, on est emporté par la solidité d'une conviction : le Mal est puissant, mais l'exhiber en détail, c'est déjà lui résister. Dans *Mahmoud ou la montée des eaux* , Wauters confie cette mission à un vieux poète coupé de tout. Professeur de lettres, Mahmoud Elmachi s'est retrouvé en prison pour avoir déserté son poste. Jour après jour, entre deux séances où ils lui extorquaient des phrases prorégime, ses geôliers lui perçaient les ongles et lui urinaient dessus. Réfugié à bord d'une barque, perdu dans l'immensité du lac Assad, sur l'Euphrate, il est libre maintenant, libre de parler seul, libre de passer pour un fou. Centré sur la vulnérabilité d'un homme, ce roman en vers libres n'en impose pas moins une démonstration de force : en s'emparant de la tragédie syrienne, laboratoire des négationnismes à venir, Antoine Wauters prouve que la poésie, loin d'évacuer l'actualité dans les nuées, en éclaire le réel mieux qu'aucune autre forme.

« Mahmoud ou la montée des eaux », d'Antoine Wauters, Verdier, 140 p., 15,20 €, numérique 11 €.





### [« Serge »](#) , de Yasmina Reza

Pascal faisait de la société un théâtre où chacun craint que les autres ne jouent pas le jeu : à tout moment, ils peuvent révéler notre misère fondamentale. Penser, dans ces conditions, c'est se reconnaître vulnérable. Le pari « pascalien » de Reza consiste à faire coïncider cet acte de pensée avec un éclat de rire. Un rire de liberté que *Serge* fait encore exploser. Comme toujours avec elle, l'intrigue est loin de former l'essentiel. Disons simplement qu'il est question d'une fratrie qui entreprend de faire un voyage à Auschwitz. Mais cette expédition permet surtout à Reza de déployer sa lucidité hilarante, son tact admirable, son art de donner souffle à des êtres hantés par l'insignifiance : un homme qui se découvre vieux à la piscine, un enfant toujours dans la lune ou un gauchiste battu par sa femme. Epaules rentrées, mains pendantes entre les jambes : l'un des passages les plus poignants de *Serge* est consacré à la position de l'homme assis au bord du lit. *Serge* consacre Yasmina Reza en dramaturge de la désolation humaine.

« Serge », de Yasmina Reza, Flammarion, 240 p., 20 €, numérique 14 €.

### [« Jeunesse »](#) , de Pierre Nora

Dans ce livre dédié à son fils, Pierre Nora s'efforce de parler franc. Il propose un récit dont les limites temporelles demeurent floues, mais dont l'intention s'affirme clairement : ne pas escamoter les ambivalences de la vie. Retraçant une histoire familiale marquée par de puissantes personnalités, Nora donne à voir le clair-obscur des êtres. D'une plume sensible, élégante, il fait le portrait de son père, Gaston Nora, médecin soldat et patriote français, capable d'un panache admirable et de gestes moins glorieux ; de son frère, Simon, résistant puis grand commis de l'Etat, dont le « prestige a été fait de ses échecs mêmes » ; ou de sa soeur, Jacqueline, si « attachante » et si vaillante à travers les épreuves. Qu'il s'agisse du rapport à la France, à l'université ou au judaïsme, Pierre Nora exhibe avec éclat une pluralité de contradictions fécondes et d'échecs



heureux. Ses héritiers, fils biologique ou enfants spirituels, pourront trouver ici, sinon la vérité d'une vie, du moins les ressorts d'une « étrange obstination » .

« Jeunesse », de Pierre Nora, Gallimard, 240 p., 18 €, numérique 13 €.

### [« La Vie derrière soi. Fins de la littérature »](#) , d'Antoine Compagnon

« *Je ne suis qu'une machine à faire des livres* », soupirait Chateaubriand dans une formule déformée par Sartre. Que se passe-t-il quand la mécanique s'interrompt ? Comment cesser d'écrire sans se détruire ? Telle était la question choisie par Antoine Compagnon pour conclure ses quinze années d'enseignement au Collège de France.

On en retrouvera la substance dans ce livre qui traverse l'existence et l'oeuvre d'auteurs aimés (Montaigne, Baudelaire, Proust...) pour décrire comment ils ont affronté cette question du renoncement. On constatera que, à part Rimbaud, rares sont ceux qui ont fait de la retraite autre chose qu'un fantasme ou une terreur.

Enjambant les siècles, égrenant les notations autobiographiques, Compagnon mêle sa propre expérience à cette traversée de la littérature comme deuil impossible. « *Quel dieu oserait prendre pour devise : " Je déçois ?* », demandait Paul Valéry. Question à laquelle Barthes répondait : « *La littérature est ce dieu.* » Toute la beauté du texte de Compagnon est de transformer cette déception en exultation.

« La Vie derrière soi. Fins de la littérature », d'Antoine Compagnon, Equateurs, 380 p., 23 €, numérique 16 €.

### [« Le Deuxième Pas »](#) , de Damien Murith

Voici un texte qui chamboule le langage de l'intérieur. Son auteur, le poète suisse Damien Murith, y affronte la douleur chronique, les tourments qu'elle inflige, l'espérance qu'elle laisse entrevoir. Il étire le monde pour faire entendre, sur lui, quelque chose de nouveau. Entre perte de soi et jubilation d'amour, ses coups de crayon donnent le frisson. Parcourez « *le bois vert de nos os* », « *le sol noir des orages* », « *la cendre des heures mauves* »... votre traversée de la douleur sera une explosion de couleurs.

« *A souffrir pour souffrir, nous décidons de prendre  
un risque : nous défaire de l'étreinte de nos gouffres.  
A la seule force du coeur, une couleur pour appui,  
nous nous élevons.* »

« Le Deuxième Pas », de Damien Murith, Labor & Fides, 80 p., 12 €, numérique 8 €.

## Le choix de Florent Georgesco

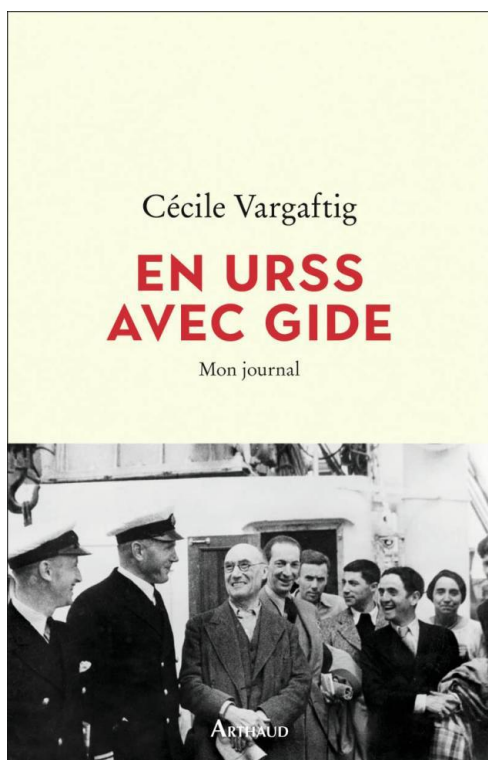
### [« En URSS avec Gide. Mon journal »](#) , de Cécile Vargaftig

Moscou, 1936. Sur la place Rouge, André Gide prononce l'éloge funèbre de Maxime Gorki sous l'oeil approbateur de Staline. Mais l'idylle est brève. Cécile Vargaftig raconte en détail le voyage qui a amené l'écrivain à cette tribune, et déroule le



mécanisme de la désillusion, jusqu'à la publication du *Retour de l'URSS* (Gallimard, 1936), fracassant acte de guerre contre le totalitarisme soviétique. « *Croire le dégoûte* », écrit Vargaftig, et tel est le centre de son livre, où l'aventure de Gide est tissée à l'histoire familiale de l'autrice qui, élevée dans la foi communiste, a fini par apprendre, dégrisée, à renouer avec les incertitudes et les jouissances du présent, si longtemps sacrifiées à l'espoir vain d' « *un futur idyllique* ». L'élan qui poussa Gide à la révolte continue de vibrer dans ces pages où l'intime, l'histoire et la mémoire, s'entrechoquant, se fécondent. Et composent ensemble une lumineuse cérémonie des adieux.

« En URSS avec Gide. Mon journal », de Cécile Vargaftig, Arthaud, 258 p., 19,90 €, numérique 14 €.



### [« Klara et le soleil »](#), de Kazuo Ishiguro

Josie entre dans la boutique, observe Klara. L'humanoïde est achetée. Elle va se mêler à la vie de l'adolescente et de sa mère avec le dévouement entêté propre aux « *Amis artificiels* », ces êtres conçus pour aimer l'espèce humaine sans mesure. La protéger, aussi, l'empêcher de mourir ; sauver Josie, que rongent un mal inconnu. Il y a dans le mélange d'ingéniosité et de maladresse que Klara va déployer en se jetant à son secours concentré de ce qui fait de chaque livre de Kazuo Ishiguro une aventure unique. L'auteur du *Géant enfoui* (Les Deux Terres, 2015) est sans doute le plus stupéfiant écrivain expérimental de notre temps, mais il n'expérimente pas une forme, il fabrique des états mentaux, et c'est le lecteur qui est, au bout du compte, l'objet de l'expérience. Il se retrouve embarqué vers un autre monde : la conscience humaine, telle que seuls les très grands romanciers peuvent la révéler à elle-même, comme inconnue.

« Klara et le soleil » (Klara and the Sun), de Kazuo Ishiguro, traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch, Gallimard, « Du monde entier », 386 p., 22 €, numérique 16 €.



**« L'Enfer de la flibuste. Pirates français dans la mer du Sud », textes rassemblés et présentés par Frantz Olivié et Raynald Laprise**

Les pirates de fiction forment une immense cohorte. Il serait difficile d'en dire autant des pirates historiques, dont ne demeurent que quelques textes épars. D'où la fébrilité de l'historien Frantz Olivié le jour où il a découvert, à la Bibliothèque nationale, la relation d'un voyage de pirates français au XVII<sup>e</sup> siècle, rédigée par l'un d'entre eux. Sauf que celui-ci écrivait pour se défendre auprès des autorités, d'où de prudentes omissions, et un singulier manque de « chair », qu'est venue réparer la découverte d'un deuxième manuscrit : la lettre d'un jésuite français ayant recueilli le témoignage d'un des pirates, auquel d'autres archives se sont bientôt ajoutées. Ces textes, longuement cités, adroitement éclairés, accomplissent ce dont rêvait Frantz Olivié : un arrimage serré au réel, qui renouvelle notre vision de la piraterie.

« L'Enfer de la flibuste. Pirates français dans la mer du Sud », textes rassemblés et présentés par Frantz Olivié et Raynald Laprise, édition augmentée, Anacharsis, « Famagouste », 478 p., 23 €.

**« Feu la modernité ? Maritain et les maritainismes », de Michel Fourcade**

Il y a eu davantage de Jacques Maritain (1882-1973) qu'une vie n'est censée contenir de versions de soi-même. Michel Fourcade, dans la monumentale biographie intellectuelle qu'il consacre au philosophe, dénombre tous ces avatars, qu'il fouille systématiquement, du jeune socialiste converti au catholicisme, et devenu proche de l'Action française, au penseur antitotalitaire qui, passant « de l'antimoderne à l'ultramoderne », se veut disponible à tous les mouvements de l'histoire, et contribuera à la conversion de l'Eglise catholique à la démocratie. Ou au Maritain d'après-guerre, qui, face au gouffre que la Shoah a creusé dans l'humanité même, consacre ses dernières années à méditer le mal et le tragique. Autant de visages d'un homme qui, par son acharnement à tracer en toute chose un chemin vers la vérité et la justice comme par ses errances, reflète, approfondit et, à la fois, conteste avec véhémence son époque, ce XX<sup>e</sup> siècle dont l'auteur d' *Humanisme intégral* (Aubier, 1936) fut l'inlassable témoin.

« Feu la modernité ? Maritain et les maritainismes », de Michel Fourcade, Arbre bleu, « Religions & sociétés », trois tomes sous coffret, 1 456 p., 90 €.

**« Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime », d'Enora Peronneau Saint-Jalmes**

En choisissant d'étudier un nombre réduit de dossiers criminels : trente et un, sur un territoire restreint : les environs de Sens et Auxerre, entre 1695 et 1780, Enora Peronneau Saint-Jalmes fait preuve d'une belle maîtrise des ressources d'incarnation qu'offrent les archives. Comment obtenir une représentation fine de la manière dont les violences sexuelles étaient vécues sous l'Ancien Régime ? La méthode suivie, toute de vision rapprochée, permet à la jeune historienne de multiplier les angles, entre histoire sociale, culturelle, judiciaire, du genre ou des femmes, pour dresser un tableau nuancé, où stéréotypes et violences misogynes côtoient, du côté de la justice, des enquêtes et des sanctions rigoureuses, sans aucune complaisance pour les crimes sexuels. Ce minutieux défrichage d'une voie historiographique peu fréquentée a aussi valeur de manifeste pour la complexité et l'imprévisibilité de l'histoire.

Crimes

sexuels et  
société

à la fin de l'  
Ancien



## Régime

», d'Enora Peronneau Saint-Jalmes,

Perrin

, 362 p., 25 €, numérique 17 €.

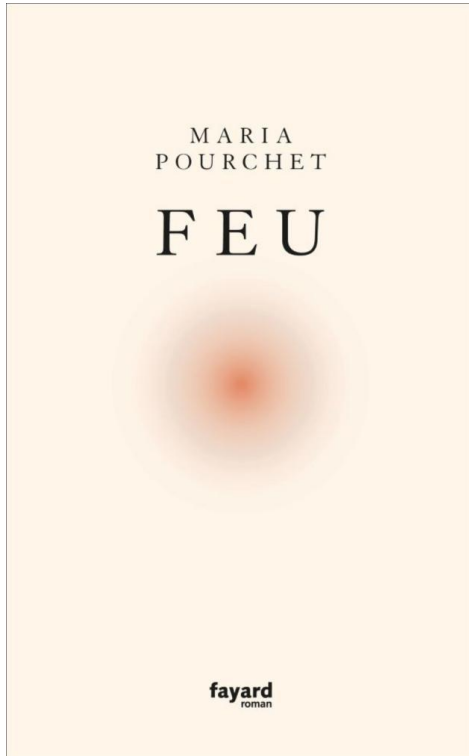
## Le choix de Raphaëlle Leyris

### « Feu », de Maria Pourchet

Soit Laure (universitaire de 40 ans, mariée, deux enfants) et Clément (quinquagénaire désespéré, auquel son travail dans une banque rapporte un salaire mirobolant). Séduction, emballement, rupture, retour de flamme... Au fil des jours, leurs voix racontent alternativement leur histoire. Fort différentes, ces voix ont en partage une stupéfiante vivacité : les phrases de Maria Pourchet avancent à la vitesse d'un incendie, laissant le lecteur éberlué. Comment parvient-elle à les faire claquer ainsi, à leur offrir cette folle rapidité, en y glissant tant de choses ? Dans son brasier, l'autrice jette des pelletées d'humour et de lucidité, une grande intelligence des rapports humains et de ce qui les empêche, une approche frontale de la sexualité comme des sentiments, la compréhension des humiliations anciennes dont l'ombre nous accompagne toujours, de la solitude dans laquelle ses personnages vivent cette histoire d'amour à deux, sans oublier une fine appréhension d'une époque pleine de peurs et de colère. Capable de faire hurler de rire son lecteur et de lui broyer le coeur, parfois dans un même mouvement, *Feu* est un roman qui consume longtemps.

« Feu », de Maria Pourchet, Fayard, 358 p., 20 €, numérique 15 €.





### [« L'Eternel Fiancé »](#) , d'Agnès Desarthe

A 4 ans, la narratrice a rejeté la déclaration d'amour d'un petit garçon. Ce garçon, Etienne Charvet, elle ne va cesser de le croiser à diverses étapes de sa vie.

Que reste-t-il en chacun du petit garçon ou de la petite fille qu'il fut ? Que garde-t-on des métamorphoses qui ont suivi, des personnages que l'on s'est inventés à l'adolescence, des déguisements successifs de l'âge adulte ? Quelles traces laissent en nous ceux que l'on a aimés, et ceux qui nous ont aimés ? Embrassant toutes ces questions, *L'Eternel Fiancé* est un somptueux roman du temps, de la mémoire et du deuil. De la vie qui parfois file à toute allure et parfois semble devoir s'étirer interminablement.

L'intelligence aiguë d'Agnès Desarthe, la netteté avec laquelle elle décrit des sensations, des expériences communes, la beauté douloureuse de certaines scènes, offrent une grâce extraordinaire à ce roman. Il s'en dégage une tristesse douce dont console sa profondeur magnifique.

« L'Eternel Fiancé », d'Agnès Desarthe, L'Olivier, 256 p., 19 €, numérique 14 €.

### [« Quatre heures, vingt-deux minutes et dix-huit secondes »](#) , de Lionel Shriver

Pourrait-on imaginer, a priori, objet de roman plus ennuyeux que la course à pied ? Cependant, qui a déjà lu Lionel Shriver sait l'usage brillant que l'Américaine sait faire du sport, de ce qu'il révèle des êtres folie de la compétition, mauvaise foi...





Les protagonistes de *Quatre heures, vingt-deux minutes et dix-huit secondes*, fringants sexagénaires, devraient être sortis de la course à la performance athlétique. La femme, Serenata, s'est toute sa vie soumise à un jogging quotidien. Son mari, Remington, s'est, lui, toujours tenu à prudente distance de la moindre activité physique. Et c'est au moment où Serenata se trouve privée de sa pratique sportive historique par une arthrose au genou que ce préretraité se pique de courir un marathon puis un absurde triathlon.

La vie à deux sur le long terme ne va probablement pas sans un brin de perversité. Une perversité qui est typiquement un ressort fait pour Lionel Shriver, son talent hallucinant pour les dialogues, son oeil laser. On sort de ce roman étincelant d'esprit et de vivacité à la fois rincé et revigoré.

« Quatre heures, vingt-deux minutes, dix-huit secondes » (The Motion of the Body Through Space), de Lionel Shriver, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Catherine Gibert, Belfond, 384 p., 22 €, numérique 14 €.

### [« Changer : méthode »](#), d'Edouard Louis

On entend l'ironie dans le titre *Changer : méthode*, plaqué sur les ouvrages de développement personnel. Mais c'est l'un des rares registres auxquels n'emprunte pas le livre d'Edouard Louis, qui lorgne le théâtre et la poésie comme le roman d'apprentissage du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si ce récit n'est pas un guide de la métamorphose, pour apprendre à passer du statut d'enfant malheureux rêvant de filer hors de son village picard à celui de star internationale de la littérature, c'est toutefois bien cette trajectoire qu'il retrace dans ce texte irradiant de tendresse et de mélancolie.

L'auteur y rend hommage aux amitiés transformatrices, à toutes les femmes (et à quelques hommes) qui l'ont aidé à fausser compagnie au déterminisme et à tracer sa voie. Dans ce livre de gratitude, il fait surtout le compte de ce qu'il lui a fallu laisser derrière lui.

C'est un récit qui ne se plaint de rien, mais dresse la liste de ce qui, en chemin, a été irrémédiablement perdu. Sa beauté crépusculaire ne laisse pas de surprendre, venant d'un écrivain qui n'a pas 30 ans.

« Changer : méthode », d'Edouard Louis, Seuil, 336 p., 20 €, numérique 15 €.

### [« Au printemps des monstres »](#), de Philippe Jaenada

Une photographie de Solange Léger orne la couverture d' *Au printemps des monstres*. Ce personnage, on ne fait que le croiser au détour des 620 premières pages du livre, tout juste le temps de prendre en pitié cette malheureuse dont le mari, Lucien Léger, fut condamné, en 1966, pour le meurtre de Luc Taron, 11 ans, et passa quarante et un ans en prison.

A l'épouse du condamné, morte en 1970, à l'âge de 31 ans, Philippe Jaenada consacre la dernière partie de son récit. Il est déjà parvenu à démontrer, grâce à son admirable acribie, l'innocence de Léger. L'enjeu, désormais, est de sortir des ténèbres où l'a plongé cette affaire aux personnages cauteleux. Après la traversée de cette épaisse forêt d'histoires louches, lire les pages sur Solange donne l'impression de déboucher sur une clairière, tant l'auteur met de délicatesse à raconter la fantaisie et le courage de cette jeune femme.

*Au printemps des monstres* est un livre empli de noirceur qui n'oublie cependant jamais, par l'attention à un détail et le recours de l'écrivain à ses légendaires digressions, de ménager une place à la lumière.



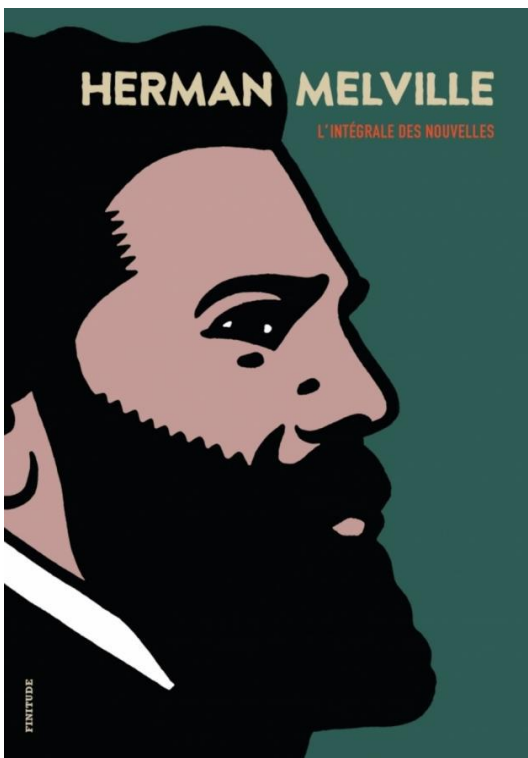
« Au printemps des monstres », de Philippe Jaenada, Miallet-Barrault, 750 p., 23 €, numérique 15 €.

## Le choix de Florence Noiville

### [« L'Intégrale des nouvelles »](#) , d'Herman Melville

Chez Herman Melville (1819-1891), l'ombre de *Moby Dick* a éclipsé le reste de l'oeuvre. Du moins pour le grand public. Qui sait, par exemple, que Melville fut aussi un grand nouvelliste ? Christian Garcin et Thierry Gilliboeuf nous offrent ici une intégrale de ces proses courtes, fruit d'une collaboration éprouvée le même duo a jadis revisité les nouvelles d'Edgar Poe en trois volumes. La plus frappante, la seule un peu connue des lecteurs, est celle qui ouvre le livre, *Bartleby* , du nom de ce célèbre copiste qui « *aimerait autant ne pas* » (c'est son leitmotiv, « *I would prefer not to* » ). Naguère travailleur zélé, Bartleby refuse désormais toutes les tâches qu'on voudrait lui confier. Jusqu'à ne plus rien faire du tout. Devant lui, son patron incarne l'homme aux prises avec des forces irrationnelles et dit son « *désespoir de ne pouvoir remédier à un mal organique et démesuré* ». *Bartleby* donne le ton de ce volume. Ce « mal organique » en est le fil conducteur : il gangrène tout, au point d'avoir raison de toute légèreté et de toute innocence. Un vaste et sombre régal.

« L'Intégrale des nouvelles », d'Herman Melville, traduit de l'anglais (EtatsUnis), présenté et annoté par Christian Garcin et Thierry Gillyboeuf, Finitude, 832 p., 35 €.



### [« La Nuit. Le sommeil. La mort. Les étoiles »](#) , de Joyce Carol Oates



Joyce Carol Oates ne prédit l'histoire de l'Amérique. Mais comme nulle autre elle capture l'air du temps, et l'analyse longuement. Dans cette énorme saga empruntant son titre à un poème de Walt Whitman (1819-1892), c'est le meurtre de George Floyd par un policier qui lui fournit son point de départ. Sauf que les couleurs sont inversées. Un Blanc est à terre. Ancien maire d'Hammond, dans l'Etat de New York, Whitey s'est arrêté sur le bord de la route en voyant deux policiers brutaliser un jeune Indien. Le notable respecté se fait un devoir d'intervenir. Mais, tandis qu'il tente de s'interposer, deux décharges de Taser le terrassent. Il n'y survivra pas. Oates montre les cinq enfants de Whitey réagissant chacun à leur manière à la mort de leur père. Ainsi que leur mère, la veuve perdue qui, contre toute attente, finit par se relever. Cinq enfants, un disparu, une veuve, cela donne sept fils narratifs. Oates s'en sert pour coudre ensemble des morceaux soigneusement découpés dans l'étoffe de ces sept vies. Un patchwork psychologique où il n'est pas interdit de voir une métaphore de l'Amérique confrontée à un choc majeur et inattendu.

« La Nuit. Le sommeil. La mort. Les étoiles » (Night. Sleep. Death. The Stars), de Joyce Carol Oates, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Seban, Philippe Rey, 924 p., 25 €, numérique 17 €.

### [« Shuggie Bain »](#), de Douglas Stuart

Premier roman couronné en 2020 par le Booker Prize, *Shuggie Bain* est un terrible pas de deux entre une mère alcoolique et son fils, adolescent aimant et désespéré. Le père a filé avec une autre, et ils sont seuls à tirer le diable par la queue, avec en toile de fond une Ecosse pauvre et moralement délabrée. Mais le décor social importe moins que la terrible et pourtant somptueuse peinture de cette femme tantôt ivrogne répugnante, tantôt merveilleuse Mère Courage que l'on voit se consumer au fil des pages, telle une bougie dans une sculpture d'Urs Fischer. Il y a quelque chose d'hypnotique dans les descriptions extrêmement précises et criardes de Douglas Stuart. On dirait une peinture de Bacon couchée sur du papier. Dégoût, tendresse, frustration, douleur et douceur : Stuart parvient à faire passer tous ces élans contradictoires dans ce récit personnel. Puissant et magnifique.

« Shuggie Bain », de Douglas Stuart, traduit de l'anglais (Ecosse) par Charles Bonnot, Globe, 496 p., 23,90 €, numérique 16 €.

### [« Un mois à Sienne »](#), d'Hisham Matar

Un écrivain nommé Hisham Matar décide d'aller passer, seul, un mois à Sienne. Pourquoi ? Il vient de terminer un livre et doit reprendre son souffle ; et puis, la peinture siennoise le fascine au point qu'il peut passer des heures devant des chefs-d'oeuvre, pour les voir changer à mesure qu'il les observe. En esthète érudit, Matar nous offre des pages somptueuses où il se repaît d'un retable de Duccio ou médite sur une fresque de Lorenzetti. Mais, au fond de lui, l'écrivain sent bien qu'il y a, derrière tout cela, autre chose. Une quête intime, obsédante et impalpable, qui insiste et se dévoile peu à peu. Jusqu'à occuper le coeur du livre. Elle tourne autour d'un deuil impossible, d'un sentiment de manque, d'un besoin vital de dialogue avec les morts, ceux des tableaux comme ceux de la vraie vie. Magnifique voyage intérieur, ce texte est à la fois singulier et totalement universel : à l'image de l'art siennois.

« Un mois à sienne » (A Month in Siena), d'Hisham Matar, traduit de l'anglais par Sarah Gurcel, Gallimard, « Du monde entier », 144 p., 14 €, numérique 10 €.

### [« Un bref instant de splendeur »](#), d'Ocean Vuong

Bien qu'Ocean Vuong, né à Saïgon en 1988, n'ait ni fait ni vécu la guerre du Vietnam, ce « trauma passif » ne cesse de le hanter. Il l'explore en détail dans *Un bref instant de splendeur*, premier roman lauréat en 2019 du prix Pulitzer. Elevé entre une mère colérique et une grand-mère schizophrène, le narrateur, Little Dog, tente de reconstituer la construction chaotique



de son « moi », alors que son vrai père a disparu dans la nature et qu'il se heurte au racisme anti-asiatique des Américains. Un bouleversant récit de formation.

« Un bref instant de splendeur » (On Earth We're Briefly Gorgeous), d'Ocean Vuong, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marguerite Capelle, Gallimard, « Du monde entier », 304 p., 22 €, numérique 16 €.

## Le choix de Macha Séry

### [« La Nuit tombée sur nos âmes »](#) , de Frédéric Paulin

Orfèvre du roman noir depuis la révélation magistrale que constitua la trilogie *Tedj Benlazar* (Agullo, 2018-2020), Frédéric Paulin compose, avec *La Nuit tombée sur nos âmes* , une scénographie à la fois captivante et effrayante des événements qui se sont déroulés à Gênes, en Italie, les 19, 20 et 21 juillet 2001, lors du contre-sommet du G8 organisé par les altermondialistes. Les querelles picrocholines auxquelles se livrent les factions d'extrême gauche, en marge des défilés, vont vite être délaissées sous les violents assauts donnés par les forces de l'ordre. Ceux-ci se solderont par un mort, 600 blessés et une foule d'illusions perdues. C'est une ville en état de siège que le romancier décrit au fil de son récit, où une nasse policière piège des milliers de manifestants. Frédéric Paulin restitue le drame quasiment en temps réel, à travers une myriade de personnages : deux journalistes, des activistes de diverses obédiences, un communicant proche de Jacques Chirac, deux agents secrets français infiltrés, des carabinieri en surchauffe ou un conseiller néofasciste du ministère de l'intérieur italien, responsable de la sécurité de ce G8 sous haute tension, le dernier à se tenir dans une grande ville.

« La Nuit tombée sur nos âmes. Gênes, 2001 », de Frédéric Paulin, Agullo, « Noir », 288 p., 21,50 €, numérique 14 €.



### [« Petite »](#) , d'Edward Carey

Nez aquilin, menton en galoche, « Petite » ne parvient en taille qu'à « hauteur de coeur de bien des gens ». Cendrillon miniature, houspillée et reléguée en cuisine, elle a soif de s'instruire et de perfectionner son art. Ce sont les trente-cinq premières années d'une vie ayant épousé les soubresauts de l'histoire : celle de M<sup>me</sup> Tussaud (1761-1850), quand elle s'appelait encore Marie Grosholtz, que narre superbement le romancier britannique Edward Carey. Soit une petite domestique native de Strasbourg initiée à la céroplastie par un médecin anatomiste suisse ; une orpheline triomphant de l'adversité, une rescapée de la misère et de la Terreur, une souris qui accouchera d'une montagne : une oeuvre recréant l'histoire dont elle a été témoin, de Versailles au boulevard du Crime, le quartier des théâtres et des attractions bizarres où étaient exposées ses répliques de célébrités. Edward Carey fusionne cire et chair, vérité et artifice. Il greffe la biographie au conte de fées. Rien ne dissone et tout frissonne dans ce roman captivant.

« Petite », d'Edward Carey, traduit de l'anglais par Jean-Luc Piningre, Le Cherche Midi, 576 p., 23 €, numérique 14 €.

### [« Le Système »](#) , de Ryan Gattis

A Lynwood (Los Angeles), une dealeuse est abattue devant chez elle. Témoin de la fusillade, un junkie lui prodigue les premiers secours et lui sauve la vie, avant de s'enfuir en emportant l'arme du crime. A la suite d'un guet-apens orchestré par un agent de probation véreux, celle-ci sera retrouvée, soigneusement dissimulée, dans la chambre de l'innocent Jacob, surnommé « Dreamer » (« rêveur »). Accusé de complicité avec son colocataire, membre avéré d'un gang, il doit garder le silence et lier son destin au coupable.

En coulisses de cette affaire s'activent des magistrats et policiers mus par leur ambition et, en face, un membre du gang chargé d'élucider le parcours de l'arme et de découvrir le responsable du traquenard ayant conduit ses amis en prison. De la fusillade au procès des deux suspects et au fil de quelques semaines (6 décembre 1993-19 janvier 1994), c'est toute la chaîne de la justice pénale que dissèque le romancier américain Ryan Gattis. Son thriller réaliste, à vocation immersive, impressionne notamment par la qualité de ses dialogues, qui donnent une voix singulière à chacun des protagonistes.

« Le Système » (The System), de Ryan Gattis, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nadège T. Dulot, Fayard, 480 p., 24 €, numérique 17 €.

### [« Mississippi Driver »](#) , de Lee Durkee

Un avertisseur qui ne fonctionne pas, un châssis affaîssé, des pneus usés, pareil pour les plaquettes de freins... Lou Bishoff, 55 ans, est à l'image du taxi qu'il conduit : en fin de course. Pour tout bien, il ne possède que 2 000 dollars et sa vieille Lincoln, qui menace ruine. Ereinté, sous pression, insomniaque, il tient que « la vie sur Terre est une sacrée saloperie de piste noire » et qu' « en fait ça va de mal en pis ». En témoignera le dénouement de *Mississippi Driver* , au terme d'une odyssée hallucinée au ras du bitume.

C'est le Mississippi des caravanes et des bungalows que dépeint à petites touches Lee Durkee, natif de l'Etat, à travers cette galerie de portraits. Les chapitres forment une ronde de nouvelles débordant de vie et de vices. Il y a de la poésie qui s'exprime au naturel, de la cocasserie dans les situations, et, dans le rétroviseur, un échantillon des inégalités sociales gangrenant les bourgades américaines. Envoûtante dérive circadienne entre ville et campagne, récit d'une déroutante existentielle, *Mississippi Driver* lâche les chevaux.

« Mississippi Driver » (The Last Taxi Driver), de Lee Durkee, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard, Flammarion, 302 p., 21 €, numérique 15 €.



### [« Le Rapport chinois »](#) , de Pierre Darkanian

Ce premier roman hilarant narre les heurs et malheurs d'un duo d'idiots sur fond d'escroquerie à la Madoff. L'un d'eux se nomme Tugdual Laugier. Il incarne la bouffissure de l'ego, le contentement de soi poussé jusqu'au ridicule. Las, le montant de son salaire (7 000 euros par mois pour un premier emploi à 25 ans) le conforte fâcheusement dans sa haute opinion de lui-même. Il occupe un emploi fictif au sein d'un mystérieux et très chic cabinet international de conseil. Peu ou pas de monde dans les couloirs, hormis quelques ombres furtives. Le titre du roman vient du seul rapport, colossal il est vrai, mais complètement foutraque, que Laugier rédige, avec moult copier-coller de Wikipédia, sur les pistes d'investissements financiers de la Chine en France. Soit un vrac de poncifs sur l'empire du Milieu, dont la lecture plongera dans l'hébétude quiconque s'avisera de feuilleter ce magnum opus d'un vide sidéral. Gags, psittacisme, aveuglement et puérité des protagonistes... *Le Rapport chinois* est un sommet d'absurdité qui ridiculise l'esprit de sérieux. Bouvard et Pécuchet égarés dans la mondialisation.

« Le Rapport chinois », de Pierre Darkanian, Anne Carrière, 300 p., 19,90 €, numérique 13 €. Lire aussi : Article réservé à nos abonnés

[Le best-of de 2020](#)

## Le choix de Nicolas Weill

### [« Les Formes du visible »](#) , de Philippe Descola

Fruit d'une dizaine d'années de travail et de lecture, cette somme, où l'analyse anthropologique côtoie les anecdotes et les commentaires inspirés de cent cinquante-six illustrations, imprime un tournant à l'étude de cette réalité omniprésente qu'est l'image. Car, pour l'ethnologue Philippe Descola, l'image peut bien plus qu'imiter. S'il l'a traquée dans le monde entier, c'est dans le but de mettre en évidence l'importance d'une dimension souvent négligée par la théorie esthétique, celle de l'effet que les images exercent. Cette efficacité de l'image tient à sa capacité de faire apparaître l'invisible, le « *non-humain* », dieu, esprit ou animal, afin que celui-ci se confonde un temps avec nous. Seul l'Occident moderne, depuis l'invention de la perspective à la Renaissance, aurait limité l'essence de l'image à la représentation. Un travail plein d'entrain et d'humour, aussi passionnant qu'agréable à lire.

« Les Formes du visible », de Philippe Descola, Seuil, « Les livres du nouveau monde », 768 p., 35 €.





Philippe Descola

## Les Formes du visible



Seuil

### [« Les Mondes de l'esclavage »](#) , sous la direction de Paulin Ismard

Enjeu de savoir, de mémoire comme d'engagement, la question de l'esclavage s'impose peu à peu comme la clé de périodes et d'espaces bien plus étendus qu'on ne le croyait. Il est présent de la révolution néolithique à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et survit, sous d'autres formes, dans les usines délocalisées de la mondialisation contemporaine que font tourner des travailleurs aux visas confisqués, souvent privés de tout droit social comme d'alternative. Même s'il s'inscrit dans une actualité encore brûlante, *Les Mondes de l'esclavage* , dirigé par l'historien de la Grèce antique Paulin Ismard, s'efforce aussi de poser des questions de méthode trop souvent négligées par la passion militante. La première et indispensable somme collective en français sur le sujet.

« Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée », sous la direction de Paulin Ismard, avec Benedetta Rossi et Cécile Vidal, épilogue de Léonora Miano, Seuil, « L'univers historique », 1 168 p., 29,90 €, numérique 21 €.

### [« Jacqueline Jacqueline »](#) , de Jean-Claude Grumberg

Homme de théâtre, homme de lettres, Jean-Claude Grumberg est le [lauréat du prix littéraire Le Monde 2021](#) pour *Jacqueline Jacqueline* . Il a souvent mêlé son oeuvre à son destin d'après-guerre, celui d'un survivant en quête de souvenirs et de mémoire. Un autre deuil habite son nouveau livre, celui de sa femme, Jacqueline, disparue en 2019. Ils s'étaient rencontrés dans le milieu du Pletzl (le quartier du Marais et de la République, à Paris, alors habité par les juifs d'Europe de l'Est de condition modeste). *Jacqueline Jacqueline* se veut un chant funèbre. Mais le dramaturge, comme dans le reste de son oeuvre, arrime sa douleur à un indéfectible humour. *Jacqueline Jacqueline* se présente comme un fruit de la souffrance, comme « dicté » par la compagne de sa vie dans un éloge, devenu rare, de l'amour conjugal.



« Jacqueline Jacqueline », de Jean-Claude Grumberg, Seuil, « La librairie du XXI  
e

siècle », 290 p., 20 €, numérique 15 €.

#### [« A la découverte des Etrusques »](#) , de Marie-Laurence Haack

A mi-chemin entre manuel universitaire et guide touristique, cet ouvrage invite son lecteur, spécialiste ou néophyte, à se déplacer, entre le VIII<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., dans l'espace de l'Italie étrusque, qui, dans sa plus grande extension, allait de Mantoue à Capoue, avant que ce peuple ne soit soumis, après la révolte des alliés de Rome (90-88 av. J.-C.), à un processus d'assimilation forcée. Grâce à Marie-Laurence Haack, une autre géographie de l'Italie antique se dessine, différente de celle des vainqueurs latins. La force de la légende étrusque constitue l'autre grande originalité du travail de Marie-Laurence Haack. L'historienne intègre à son propos la réception, la mémoire, la littérature, le cinéma et l'historiographie comme parts intégrantes de l'étude de ce peuple oublié. Comme si engendrer rêves et fantasmes faisait partie du patrimoine et du legs étrusques, mis à nu par ce beau livre.

« A la découverte des Etrusques », de Marie-Laurence Haack, La Découverte, 368 p., 23 €, numérique 16 €.

#### [« Carnets philosophiques »](#) , de Jan Patočka

Les *Carnets philosophiques* du philosophe tchèque dissident Jan Patočka (1907-1977), découverts il y a près de vingt ans dans les archives et aujourd'hui traduits en français, couvrent une période décisive pour la cristallisation du travail de ce disciple de Husserl et de Heidegger. Comme son contemporain Maurice Merleau-Ponty, il fait du corps un centre de la perception des phénomènes. De même voit-on poindre le fameux thème patockien de la « *solidarité des ébranlés* », l'idée que les souffrances humaines collectives mettent en question le prétendu « humanisme » d'un temps qualifié de « *surcivilisation* ». Le monde, thème principal de réflexion de *Carnets* au contenu incroyablement riche et divers, s'y reflète au plus juste, pour le profane comme pour le spécialiste.

« Carnets philosophiques (1945-1950) » (Archiv Jana Patočky), de Jan Patočka, traduit du tchèque par Erika Abrams, Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 862 p., 38 €.





## Toujours plus d'Histoire sous le sapin !

Une fois n'est pas coutume, Noël et la fin d'année provoquent chez certaines personnes comme une envie de dresser quelques top ten, d'établir des classements, bref de revenir sur les coups de coeurs de l'année.

Les essais historiques sont de plus en plus présents dans ces classements, et c'est tant mieux !

On retrouve, ainsi, que ce soit dans la presse spécialisée ( [le magazine l'Histoire](#) ), derrière les hashtags d'historiennes et d'historiens ( [#TOPHG2021](#) ) mais aussi dans le " [Monde des livres](#) ", quelques-uns des ouvrages marquants parus cette année dans la discipline.

Dans le genre, " essais passionnants qui développent cet esprit critique si nécessaire à la compréhension de notre présent, citons par exemple :

[Le Grand Récit](#) de **Johann Chapoutot** . L'historien spécialiste de l'histoire culturelle de l'Allemagne nazie, revient sur les récits constitutifs du XXème siècle. Communisme, fascisme, mais aussi complotisme ou déclinisme, ces systèmes de pensées sont ici décortiqués pour mettre en exergue le besoin des hommes de donner du sens, ou du non sens à l'histoire.

[Tous ceux qui tombent: visages et massacre de la Saint-Barthélemy](#) de **Jérémie Foa** . L'auteur en se plaçant à hauteur des victimes et des bourreaux de la Saint Barthelemy, permet une lecture inédite de cet événement. Crime d'Etat mais pas seulement, car en persécutant et en stigmatisant une partie de la population pendant plusieurs années, le crime perpétré d'en haut, devient un " massacre de proximité, impliquant voisins et proches.





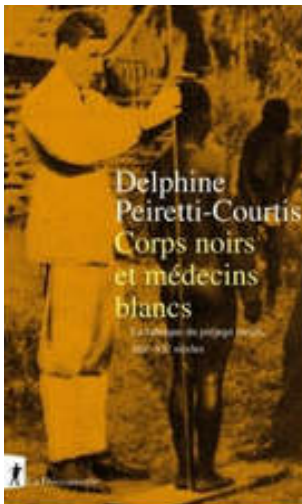
On note, par ailleurs, qu'en 2021, le corps a donné lieu à des recherches historiques plus qu' éclairantes sur des questions plus qu'actuelles !

[Amour, mariage, sexualité : une histoire intime du nazisme \(1930-1950\)](#) d' **Elissa Mailänder** . Un livre sur l'encadrement de la vie sexuelle et de l'intimité des allemands sous le IIIème Reich. Réglementations du mariage et du divorce, politique de stérilisation des plus faibles, mais aussi conception libérale de la sexualité (surtout pour les hommes), l'auteure revient sur l'imprégnation jusque dans les corps et dans les moeurs, de l'idéologie nazie.

[Corps noirs et médecins blancs, la fabrique du préjugé racial, XIXe-XXe siècles](#) de **Delphine Peiretti-Courtis** . Du corps, il est encore question dans cet ouvrage qui s'attarde sur l'acte de naissance du racisme biologique et sa persistance tout au long du XXe siècle. Développés par la médecine coloniale du XIXe siècle, qui cherchent à distinguer les cultures, les stéréotypes vont s'inscrire dans les corps pour progressivement envahir le champs social et médiatique.

[Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime](#) : **Enora Peronneau Saint-Jalmes** , en s'appuyant sur des archives judiciaires liées à des affaires de viol au XVIIIe siècle, déjoue nos a priori sur le traitement judiciaire de ces crimes sous l'Ancien Régime. Les victimes sont réellement entendues et les affaires dans la plupart des cas sérieusement instruites !





Enfin, rappelons la parution d'ouvrages qui peuvent d'ores et déjà être considérés comme des références dans leur champs d'études respectifs comme [Les mondes de l'esclavage : une histoire comparée](#) sous la direction de **Paulin Isnard** . Une somme de 1153 pages qui revient sur l'esclavage du Néolithique à nos jours. De la Mésopotamie à la Scandinavie du VIIIe siècle, de la traite négrière aux formes d'esclavagisme moderne en passant par le Code Noir de Napoléon, plus de cinquante contributrices et contributeurs éclairent une histoire qui commence il y a près de 12000 ans.

Citons également [La Commune de Paris 1871 : les acteurs, l'évènement, les lieux](#) coordonné par Michel Cordillot : " *une trentaine de chercheurs étudient l'histoire de la Commune de Paris à travers près de 500 biographies ainsi que d'une centaine de notices thématiques sur les lieux emblématiques, les débats et les controverses qui entourent cet évènement.*

Et si vous voulez toujours plus d'esprit critique et de coups de coeur, rendez-vous sur l'influx à la rubrique [Monde & Société](#)



## Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime

Par une archiviste paléographe travaillant actuellement auprès de la cour de cassation.

Cet ouvrage fait suite à un travail de thèse qui se concentre sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, et pour lequel Enora Peronneau Saint-Jalmes étudie les archives judiciaires de 31 affaires de crimes sexuels dans l'Yonne. Le propos éclaire à la fois un pan de l'histoire du droit et de la justice, mais aussi et surtout un pan de l'histoire sociale et culturelle de l'époque. Loin du cliché du droit de cuissage, l'auteure relève une vraie prise en charge judiciaire des plaintes, une prise en compte du statut de victime, ainsi qu'un traitement réel par le juge et le tribunal... Le viol est considéré comme un crime grave qui doit être puni, quel que soit le niveau social des victimes.



## Les chemins de tolérance - Conférence : crimes sexuels et société d'Ancien Régime

**Longtemps dissimulé, le viol devient depuis quelques années, un sujet d'étude historique.**

Pour sa thèse, Enora Peronneau Saint-Jalmes a étudié à l'aide des archives judiciaires du département de l'Yonne, trente-et-une affaires de crimes sexuels traitées entre 1695 et 1780 par les justices seigneuriales et royales des environs d'Auxerre et de Sens. En découle un ouvrage, Crimes sexuels et société à la fin de l'Ancien Régime, publié début octobre 2021, aux éditions Perrin. Loin de l'image du droit de cuissage impuni, les archives étudiées par la jeune paléographe montrent une réelle prise au sérieux de ces crimes sexuels et de la nécessité de punir celui qui les commet.

### Infos pratiques

#### Date

le jeudi 4 août 2022 à 18h.

#### Ville

Valleraugue (30570)

#### Téléphone

0N0H40vcd97wbKLFpvEPEOKdR6eSng1Vjgm4xM5NjsIE7GjDKHwZL9ochYUjqlpvBsHYMATerfHRITeoOgwOTQz

